Canadian Heritage | Patrimoine canadien

CANADIAN HERITAGE
SUSTAINABLE DEVELOPMENT STRATEGY 2004–2006

Canada

© Minister of Public Works and Government Services Canada 2004

Catalogue No. CH1-25/2004E

ISBN 0-662-36157-1

Table of Contents

Message from the Minister 1

Executive Summary 2

1.0 Introduction 3

1.1 A Vision of Sustainable Development 3

1.2 Defining Sustainable Development 4

2.0 Canadian Heritage and Sustainable Development 5

2.1 Departmental Profile 5

2.2 Our Contributions to the Social Dimension of Sustainable Development 6

2.3 Opportunities for Future Progress 8

3.0 Issue Scan 9

3.1 Background 9

3.2 Methodology 9

3.3 Findings 10

3.4 Opportunities and Constraints 10

4.0 Consultations 13

5.0 Goals, Objectives and Targets 14

5.1 The Importance of a Logic Model 14

5.2 Goals, Objectives and Targets 15

6.0 Contributing to a Government-wide Approach to Sustainable Development 20

7.0 Conclusion 21

Appendix A – Assessment of SDS 2001 - 2003 22

104-02805/

Message from the Minister

In 1987, the World Commission on Environment and Development produced a report called *Our Common Future*, which contained what has proved to be the most enduring definition of sustainable development as "development that meets the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs."

As Canadians, we recognize and appreciate the fundamental wisdom of the principles of sustainable development. Our quality of life in this country is something that we all cherish, and ensuring that our children and our children's children can meet their own needs is a cornerstone of ensuring that our quality of life continues to improve.

We all can play a part in supporting sustainable development, especially when we realize that it cuts across everything we do. Sustainable development is not simply a matter of ensuring that we conserve our natural environment in such way that it can continue to support us, but also that we ensure that our social and economic structures remain strong and supportive, even as they evolve and grow with changing circumstances.

This strategy represents the Department of Canadian Heritage's efforts to continue to contribute to sustainable development. The new strategy recognizes the importance of striving to operate internally and work with our partners in a manner that is as eco-efficient as possible. Perhaps more importantly though, it charts out a new course, a new focus on the social and cultural aspects of sustainable development which, with the Department's mandate of moving towards a more cohesive and creative Canada, plays to our strengths.

The consultations that have been undertaken in developing this strategy have confirmed both the importance of sustainable development for the Department as well as the leadership role that we can play in contributing to social and cultural aspects. The strategy sets realistic goals and objectives that will allow us to work, with Canadians, to make a more sustainable country for future generations. As Minister of Canadian Heritage, and on behalf of my colleagues, Stan Keyes, the Minister of National Revenue and Minister of State (Sport) and Jean Augustine, the Minister of State (Multiculturalism and Status of Women), I would like to present Canadian Heritage's Sustainable Development Strategy for 2004-2006.

Helene Chalifour Scherrer
Minister of Canadian Heritage

Executive Summary

Sustainable development is a priority for Canadian Heritage. This document — our Sustainable Development Strategy (SDS) for the years from 2004 to 2006 — provides us with an opportunity to share our perspective on this important objective. The Department's activities relate to history and heritage, arts and expression, sports, multiculturalism, official languages, Aboriginal peoples and youth. These are all things which contribute to and help define Canada's culture and it is in the social and cultural aspects of sustainable development that we see our greatest opportunities to contribute.

- Many of the programs that the Department and its Portfolio agencies develop to promote culture directly support sustainable development in Canada.
- A preeminent reason for the engagement of governments with culture is to provide their citizens with access to their culture, and to expose them to the cultures of others in order to promote individual and social well-being.
- Communities are a primary component of the social dimension of sustainable development.

The next few years offer many opportunities to promote the social and cultural elements of sustainable development. Large projects such as the 2010 Winter Olympics and ongoing grassroots efforts to preserve culture across the country will reach millions of Canadians.

To maximize the impact of these opportunities, preparations must begin now.

We need to create a vision of sustainable development for Canadian Heritage, and we need a definition that fits our organization and resonates with our employees.

We will use this definition to identify programs that contribute directly to sustainable development by improving social well-being in communities. We will share this information with other departments as we work together to map out the federal position on the social and cultural dimensions of sustainable development.

We will also look at our programs and policies to identify ways in which we can work on sustainable development with the agencies and Crown corporations within the Canadian Heritage Portfolio. We will seek out practical ways to work with our clients to reduce the negative environmental impacts of their activities.

We will continue to become more "eco-efficient" in our own operations, with a focus on conserving resources, reducing pollution and minimizing waste.

SDS 2004 – 2006 reflects our priorities and maps out a path for the next three years and beyond. It combines concrete activities that can be undertaken now with capacity building steps that will serve as the foundation for the next SDS. It explains our perspective, and the important contribution culture makes to sustainable development in Canada.

1.0 Introduction

Canadian Heritage is contributing to a more sustainable Canada in many ways. We support heritage and culture, which in turn directly support the social and cultural dimension of sustainable development; we work hard to minimize the environmental impacts of our operations; and we work with clients to offer advice on how programs could be delivered more sustainably. SDS 2004–2006 sets our direction for the next three years, and summarizes our preparatory efforts: the Issue Scan, the assessment of SDS 2001–2003, and the consultations that were undertaken.

One of our primary areas of focus during the preparation of our SDS was the need to define sustainable development in a Canadian Heritage context, and to establish a vision for the Department. The following section presents our current position and our plans for future work on a vision and a more refined definition.

1.1 A Vision of Sustainable Development

SDS 2004–2006 provides Canadian Heritage with an opportunity to share a vision of sustainable development from our perspective. We see ourselves as a leader at the forefront of efforts to identify, describe and promote the social and cultural dimensions of sustainable development. As the lead department responsible for cultural participation and engagement, we play an important role in the creation of sustainable communities in Canada.

Like many departments, we are also going through an important process of integrating sustainable development into our operations, programs and policies. When we look beyond those programs that contribute directly to sustainable development, we need to consider our other programs and policies, and think about things as simple as working to make a light standard energy efficient, and as complex as conducting environmental assessments for the Vancouver Olympics.

As we prepared SDS 2004–2006, we came to fully appreciate the important role that a vision of sustainable development will play within our organization. We feel that we have improved our goals, objectives and targets, but we recognize that these should link to an overall vision for Canada 20 years from now. We will develop such a vision, and have included this commitment as a target.

1.2 Defining Sustainable Development

The World Commission on Environment and Development (commonly referred to as the Brundtland Commission) concluded that there is only one world for all and one common future for all nations. Ecological sustainability as such is not enough. We need to attain social and ecological *stability* with new technology and a new international economic order to achieve conservation of nature, efficient resource management and social equality, and more equal access to resources. In essence, there are three goals to be realized at the same time.[1]

Efforts to define sustainable development within the context of the operations, programs and policies of our Department are underway. Four important questions already identified are[2]:

- Why is sustainability, and sustainable development in particular, so difficult to define?
- What are the conceptual frameworks for definitions?
- How do these definitions inform our understanding of social sustainability?
- What are the implications for policy development and implementation?

However, the most important conclusion drawn from this initial work is that the challenge for all definitions is to provide interpretations that are appropriate to the context, and that resonate with the people who will use them.

Over the period covered by SDS 2004–2006, we will continue to work on developing a definition of sustainable development that is appropriate for Canadian Heritage. We will also incorporate our new vision into the definition. This definition will form the foundation for our next SDS and, along with the vision, help to guide us as we continue to advance sustainable development within the Department.

[1] Putting People At The Center Of Sustainable Development Policy. STAKES—Finnish Ministry of Social Affairs and Health. 1998. p. 32.

[2] Sustainable Development and Social Sustainability. Maureen Williams, SRA-724. Ottawa, Department of Canadian Heritage, Strategic Research and Analysis. 2003. p. 1.

2.0 Canadian Heritage and Sustainable Development

Over the past three years, Canadian Heritage and other departments have made great strides towards a fuller understanding of the social and cultural dimensions of sustainable development. We see ourselves clearly in a sustainable development mosaic in which we are the cultural component — a special role that we lead and fill almost exclusively on our own.

Sustainable development also includes environmental and economic dimensions, and we continue to be conscious of the size of our ecological footprint. We once again have committed ourselves to improving our own operations and to working with our partners and clients, to help them reduce the environmental impact resulting from third party delivery of Canadian Heritage programs.

The following section describes the Department and the role we play vis-à-vis sustainable development.

2.1 Departmental Profile

Canadian Heritage is a federal Department with approximately 1,770 employees and a projected budget of $968 million dollars in fiscal year 2003–04. The Department's mandate is to make Canada a more cohesive and creative country. The four pillars that support this mission — Canadian content, cultural participation and engagement, connections, and active citizenship and civic participation — help shape policies, programs and services offered to Canadians.

The Canadian Heritage Portfolio, which includes the Department and 17 agencies and Crown corporations, plays a central role in supporting cultural and civic activity in Canada. The Portfolio agencies and Crown corporations are among the key Canadian institutions that support cultural and artistic expression: creating, promoting, regulating and disseminating Canadian choices to Canadians; and preserving and protecting Canada's cultural heritage and shared history.

The Canadian Heritage Portfolio includes:

- the Department of Canadian Heritage;
- seven departmental agencies: the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (an administrative tribunal), the National Archives of Canada, the National Battlefields Commission, the National Film Board of Canada, the National Library of Canada, Canadian Cultural Property Export Review Board and Status of Women Canada;
- 10 Crown corporations: the Canada Council for the Arts, the Canada Science and Technology Museum, the Canadian Broadcasting Corporation, Telefilm Canada, the Canadian Museum of Civilization, the Canadian Museum of Nature, the Canadian Race Relations Foundation, the National Arts Centre, the National Capital Commission and the National Gallery of Canada; and
- in addition to its cultural and civic mandate, the Portfolio includes the Public Service Commission, which reports to Parliament through the Minister of Canadian Heritage.

It is a challenge to make Canada more cohesive and creative in the face of significant societal changes, including globalization, increasing pluralism and advanced technologies. To meet this challenge, the Department has four strategic objectives supported by management initiatives that will improve access to services. They are:

- **Canadian Content,** which includes the strengthening of avenues and support mechanisms for both the development of creative endeavors and the preservation and dissemination of our distinctive past;
- **Cultural Participation and Engagement,** which promotes cultural participation through approaches as diverse as sport, international expositions, language, heritage, access to information both online and in print, and tourism;
- **Connections,** which are initiatives designed to foster and strengthen connections among Canadians and deepening understanding across diverse communities; and
- **Active Citizenship and Civic Participation,** which encompasses initiatives that encourage community participation, Aboriginal involvement and integration of recent immigrants.

2.2 Our Contributions to the Social Dimension of Sustainable Development

The preeminent reason for the engagement of governments with culture is to provide citizens with access to their culture, and to expose them to the cultures of others in order to promote individual and social well-being. Opportunities for cultural participation and enjoyment need to be accessible to all communities, be they physical, ethnic or linguistic.

Health, well-being, sense of place, social cohesion, equity and heritage are all components of a sustainable community. In many cases, the challenge of ensuring cultural participation and engagement across the country parallels the challenges faced by other departments in these important areas. At Canadian Heritage, we believe that the programs we develop to promote culture directly support sustainable development in Canada.

Program Support for Sustainable Development in Canada

Many programs delivered by Canadian Heritage contribute to more sustainable communities and connections between communities. For example, the Department:

- supports the preservation of culture in Canada through many processes, such as support for museums, and actively supports efforts to ensure that culture continues to be accessible at a community level through support for rural museums and other local cultural initiatives;

- supports the creation of culture through contributions to Canadian artists, movie makers, musicians and writers;
- supports efforts to improve access to quality minority language education at all levels. There are now 2.7 million young Canadians (52 percent of primary and secondary students) learning English or French as a second language, over 300,000 of them in immersion programs;
- supports multiculturalism – initiatives have been launched to help develop strategies to eliminate barriers to full participation in Canadian society and foster institutional change to make public institutions more representative and accessible to ethnic and visible minorities; and
- helps improve understanding among Canadians by supporting direct contacts through a variety of initiatives, including cultural exchanges, ceremonies and the provision of information on the Internet.

Social Cohesion

Social cohesion is based on the willingness of individuals to cooperate and work together at all levels of society to achieve collective goals, and has been a policy research priority of the federal government since 1996. The Department has played a key role in the Social Cohesion Network, a horizontal inter-departmental research group that meets periodically to discuss the issues around social cohesion. The Network also plans workshops that have been well attended by civil servants and academics. The Social Cohesion Network, in partnership with the Canadian Council on Social Development, has undertaken preliminary work to identify a set of possible indicators of social cohesion. These indicators identify key economic and social fault lines, and help policy-makers understand how to strengthen the social fabric of our communities.

Further research has highlighted the links between social capital, social cohesion, and sustainable communities, demonstrating that investments to increase social capital that departments such as PCH make, result in strengthened social cohesion, which in turn contributes to sustainable communities. It is clear from on-going research that there are strong links between social cohesion and sustainable development.

Program Support for Aboriginal Communities

Many programs delivered by Canadian Heritage directly support improving conditions in Aboriginal communities, both on reserve and off, thereby contributing to sustainable development in Canada. Examples include:

- The Urban Multipurpose Aboriginal Youth Centres Initiative (UMAYC) addresses a wide range of urban Aboriginal youth issues, including education, employment, life skills and culture. Measures of short-term success of the program include increasing the job search skills, pride and initiative of youth and strengthening community ties. Long-term results of the initiative include increased employment and schooling, improved life skills, and enhanced self-esteem among Aboriginal youth.
- The Aboriginal Languages Initiative fosters the maintenance, revitalization and growth of Aboriginal languages. Measures of short-term success of the initiative include an increase in the number and quality of Aboriginal language projects and increased awareness of Aboriginal languages. Long-term results include an increased number of Aboriginal language speakers and increased intergenerational transmission of Aboriginal languages.
- Programs such as the Aboriginal Representative Organizations Program, the Aboriginal Women's Program, the Northern Native Broadcast Access Program, and Aboriginal languages agreements with the Northwest Territories, Yukon and Nunavut help to preserve and promote cultures and languages through a number of initiatives.

2.3 Opportunities for Future Progress

SDS 2004–2006 reflects our efforts to take a serious look at our contribution to sustainable development, and our opportunities for focus in the future. As we consider our raison d'être and the changing circumstances we face (see **Appendix A– Assessment of SDS 2001–2003**) we can see that there are a number of opportunities for future progress. The following list sets out some of the areas that will be important in the years to come.

- **Our role as the cultural piece of the sustainable development mosaic in Canada** — Our unique contribution to the well-being of individuals and communities is the preservation of culture. This role contributes directly to sustainable development. We need to emphasize this link when communicating with employees, senior management, our clients and the Canadian public. Our evolving understanding of this link may even influence the future development of our policies and programs.
- **Building capacity in Aboriginal communities** — Aboriginal Canadians, on reserve and off, have immediate needs. One of the most important is the need to build capacity. We have worked closely with other departments in the past to deliver services to Aboriginal communities, and we need to continue to do this, with an increasing focus on improving communities and reducing overlap.
- **Leadership on the social dimension of sustainability** — Our work on social cohesion and many other issues positions Canadian Heritage as an important participant in the social dimension of sustainable development. In addition, our ongoing research into defining sustainable development will allow us to contribute to progress in this field.
- **Greater eco-efficiency in our delivery of programs** — Our focus on being eco-efficient is a way of summarizing efforts to reduce energy consumption, conserve water and reduce waste. These are three areas where we have made progress and can continue to work with internal staff, the Canadian Heritage Portfolio and our clients.

3.0 Issue Scan

3.1 Background

The purpose of the Issue Scan is to identify relevant internal and external sustainable development issues as they relate to Canadian Heritage and development of the SDS. The purpose is further clarified in *A Guide to Green Government*:

> *It is at this stage that departments would identify the key sustainable development issues from a departmental standpoint. The issue scan would be aimed at helping the Department and the Commissioner understand the implications of the Department's activities for sustainable development.*
>
> *The scan information could conclude with the identification of opportunities for, and constraints to, the advancement of sustainable development by the department.*

3.2 Methodology

We took a two-part approach to identifying applicable issues:

1. Interviewing Internal Stakeholders

In late summer 2003, interviews were conducted with selected Canadian Heritage staff. The interviewees represented various branches of the Department and included staff from selected regional offices as well as from headquarters. Background information and interview questions were sent to the participants prior to the interview. Each interviewee was asked to comment on his or her perception of Canadian Heritage's sustainability issues, ways in which the issues could be addressed, and perceived barriers to SD activities.

Interviewees were also asked to comment on how their branch's operations relate to SDS targets and on their target setting and monitoring processes.

2. Reviewing Applicable Data

Internal and external documents were reviewed to identify priority issues for the federal government and within the Department itself. This included reviews of:

- the requirements of the Commissioner of the Environment and Sustainable Development;
- the 2003 Federal Budget;
- the 2002 Speech from the Throne;
- the results of the SDS 2001 – 2003 Assessment;
- the latest Canadian Heritage Report on Plans and Priorities;
- the last three Departmental Performance Reports;
- the Environmental Scan of Heritage Policy and Program Development in the Department of Canadian Heritage; and
- other selected internal documentation.

3.3 Findings

Overall, the findings of the Issue Scan can be summarized as follows.

- Heritage contributes to the sense of social well being in communities, and communities are a primary component of the social dimension of sustainable development. Positive contributions need to be understood and nurtured, and Canadians need to understand how the various actors within government, such as Canadian Heritage, come together to build sustainable communities.
- The Department's current focus on modernizing management has created a climate that could potentially be more supportive of initiatives to improve the monitoring of sustainable development performance and the improvement of the SDS management system.
- The desire to become a learning organization and the increasing role of computer technology in managing information and sharing knowledge are trends that the Department can capitalize on to raise awareness of sustainable development.

3.4 Opportunities and Challenges

A principle focus of the Issue Scan was identifying opportunities for and challenges to the advancement of sustainable development by Canadian Heritage. This exercise allowed us to try to design our goals and targets for sustainable development to take advantage of the opportunities and address the challenges. A summary is contained in the following table.

Table A: Opportunities and Challenges

Issue	Opportunities	Challenges
Addressing social and cultural issues in an integrated framework for sustainable development within the federal government.	• **Sustainable communities provide opportunities for all members to participate fully in community life.** • **Government priorities include areas that will enable social/cultural dimensions of sustainable development.** • **The Department can work with other organizations and levels of government to leverage resources.**	• **The concept of sustainable development needs to be defined in a way that has meaning for Canadian Heritage staff.** • **Building consensus among departments can take time.**
Including a focus on the social dimension of sustainable development in Canadian Heritage business lines.	• **These business lines are linked to building a sense of community and social cohesion, and thus contribute to sustainable communities.** • **The integration of sustainable development into core business meets Commissioner of the Environment and Sustainable Development expectations.**	• **The concept of sustainable development needs to be defined in a way that has meaning for Canadian Heritage staff. This step needs to be completed first.**

Issue	Opportunities	Challenges
	• This would play to the Department's strengths. • It would potentially enhance the visibility of sustainable development.	
Addressing the environmental impacts associated with Canadian Heritage policies and programs.	• 2010 Winter Olympics will showcase sustainable development. • The environmental dimension of sustainable development could be more effectively embedded in grant assessments. • The Canadian Heritage Portfolio and clients may be very receptive to assistance. • The integration of sustainable development into core business meets Commissioner of the Environment and Sustainable Development expectations.	• There may be a need for internal training on sustainable development to support such initiatives.
Addressing environmental impacts of internal operations.	• Canadian Heritage can become more eco-efficient by focusing on energy use, water conservation and waste reduction. • Groundwork for further greening of operations has been laid (e.g., successful recycling initiatives already exist).	• Canadian Heritage owns very few physical assets and as a tenant has limited influence over physical operations and building management. • Procurement tracking systems are not in place to allow performance measurement on environmental issues.
Improving the sustainable development management system and performance measurement.	• Office of Modern Management has been established to renew and strengthen management practices. • Reviewing the management of grant and contribution programs has resulted in the development of accountability frameworks.	• Improving the management system and performance measurement will require a three-year commitment to the sustainable development file. • Help is needed from other branches within the Department.

Issue	Opportunities	Challenges
Increasing the level of senior management commitment.	• **Canadian Heritage plays an important role in sustainable development within Canada as the lead department on heritage and culture.** • **Promoting sustainable development through senior management champion(s) would enhance visibility and raise awareness.**	• **Sustainable development competes for management attention.**
Increasing awareness, communications and training relevant to sustainable development.	• **The commitment to learning expressed in the Departmental Performance Reports and in the most recent Report on Plans and Priorities indicates there is a climate receptive to training and awareness, which is necessary for implementing the SDS.**	• **An increase in the amount of training targeted at employees may make it harder to secure approvals for launching sustainable development training programs given finite time available for training.**

4.0 Consultations

As detailed in the Issues Scan section, during the development of this strategy, we relied on input from Canadian Heritage staff. The interviewees represented various branches of the Department and included staff from selected regional offices as well as from headquarters. Background information and interview questions were sent to the participants prior to the interview. Each interviewee was asked to comment on his or her perception of Canadian Heritage's sustainability issues, ways in which the issues could be addressed, and perceived barriers to SD activities.

The issues scan exercise allowed us to capture the views of stakeholders within the department and refine the direction of the strategy. Once the draft strategy was finished, this group was given an opportunity to review the draft and the targets to make sure that the views expressed in the interviews were captured in the strategy. The comments offered at this stage were very useful and constructive.

Prior to tabling, the strategy was also presented to Canadian Heritage senior management who were supportive of its direction, particularly the focus on social and cultural dimensions of sustainable development.

Consultation does not end with the development of the strategy. In fact, as we move forward to implement the strategy on-going consultation with Canadian Heritage staff, as well as our partners both inside and outside of government will be very important to ensure that we move forward on the goals that are setting for ourselves.

5.0 Goals, Objectives and Targets

SDS 2004–2006 reflects the intention of Canadian Heritage to better define sustainable development in a departmental context. This will allow us to contribute directly to the social and cultural dimension of sustainable development on behalf of the government, in addition to continuing our pattern of working with our clients and internal staff to reduce the environmental impact of our programs, policies and operations.

This section of the SDS contains our specific commitments for the next three years, and it begins the process of identifying long-term objectives for the Department.

5.1 The Importance of a Logic Model

The Commissioner of the Environment and Sustainable Development has recommended using a logic model to link actions and targets to their longer-term objectives and goals. Using the Treasury Board Secretariat *Guide for the Development of Results-based Management and Accountability Frameworks*, we have developed a process that we can use to map the connections between activities and outcomes.

We are committed to developing a long-term vision for sustainable development, and we will complete this task over the next three years. As a result, our logic model links targets to objectives and finally to goals. Once a vision statement has been accepted by senior management, we can reconsider our model and make changes as necessary.

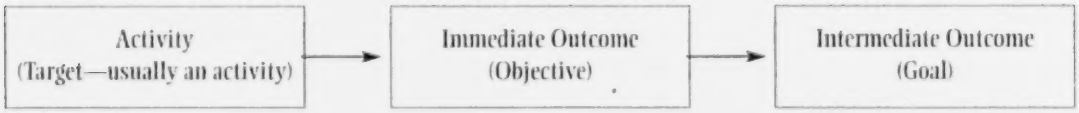

- ***Activities (Outputs/Targets)*** — What are the key activities that staff will undertake to contribute to the achievement of the outcomes? These activities will be expressed as targets and will be deliverable within this SDS period. In some cases they will contribute directly to the achievement of the outcomes, while in other cases they are capacity building steps that will serve as the foundation for the next SDS.

- ***Immediate outcomes (Objectives)*** — The immediate outcomes are often short-term, and achievable within a three-year horizon, such as Objective 1.1 — To increase employee awareness of Canadian Heritage's approach to sustainable development.
- ***Intermediate outcomes (Goals)*** — Intermediate outcomes are generally longer-term in nature, and fewer in number. Nonetheless, it will be possible to evaluate performance to determine the extent to which the Department has progressed against these outcomes.

Not included in the logic model are the specific, step-by-step operational details about how a policy, program or initiative is delivered. As such, we have chosen to let the branches accountable for targets establish their own action plans for achieving them.

5.2 Goals, Objectives and Targets

As in past years, we have worked hard to ensure that we have a reasonable number of goals, objectives and targets, and that they are plainly worded, measurable and time-bound. We have also considered our long-term objectives, and they have been included as well. All our goals, objectives and targets are outlined in Table B below.

Table B: SDS Commitments for Canadian Heritage

GOAL 1
To reduce the environmental impact of Canadian Heritage's internal operations.

Objective 1.1
To increase employee awareness of Canadian Heritage's approach to sustainable development.

Target 1.1.1 To include information on sustainable development in existing courses, measured annually, with the first report due on: • November 1, 2004	**Performance Indicator 1.1.1** Total number of existing departmental learning opportunities that cover sustainable development. Total number of employees who have taken these courses.
Target 1.1.2 To develop an intranet site that features tip sheets on sustainable development and promotes availability of educational opportunities covering sustainable development, by: • March 31, 2005.	**Performance Indicator 1.1.2** The existence of an intranet site, and the increase in information on that site, measured annually.

Long-Term Objectives
We realize that to achieve our goal, we will need to consider additional training, awareness and communications approaches in the future, including possibly a survey followed by more specialized training. However, this work can only take place once Canadian Heritage has defined sustainable development in a departmental context and fully established its place in the broader Government of Canada vision of sustainable development.

Objective 1.2
To reduce the environmental impact of procurement.

Target 1.2.1 To offer employees information on green procurement as a part of low dollar value procurement, measured annually, with the first report due on: • November 1, 2004	**Performance Indicator 1.2.1** Number of employees who have received training on green procurement, measured annually.
Target 1.2.2 To develop and incorporate "green" selection criteria into departmental requests for proposals, tenders or quotation documents by • March 31, 2006.	**Performance Indicator 1.2.2** Total number of "green" selection criteria. Number of departmental requests for proposals, tenders or quotation documents which included "green" selection criteria.
Target 1.2.3 To increase employee awareness of the "Green Leaf" hotel program and to encourage employees to use this program by: • March 31, 2005.	**Performance Indicators 1.2.3** Inclusion of "Green Leaf" hotel information in awareness and communication initiatives.

Long-Term Objectives
Measuring green procurement, as a total or as a percentage of overall procurement, remains a challenge for all government departments. Canadian Heritage continues to monitor progress in this area in the hopes of being able to measure green procurement in the future. We expect that our current targets will raise awareness and build capacity as we strive to achieve our current objective.

Objective 1.3
To operate in a more eco-efficient manner.

Target 1.3.1 To reduce the amount of paper used per capita, measured annually, with the first report due on: • November 1, 2004.	**Performance Indicator 1.3.1** Amount of paper purchased per capita.
Target 1.3.2 To include "green" lease criteria in any leases signed by Canadian Heritage, measured annually, with the first report due on: • November 1, 2004.	**Performance Indicator 1.3.2** Number and percentage of real property leases that include "green" criteria.
Target 1.3.3 To integrate "green" criteria into renovation and construction projects during the design phase, measured annually, with the first report due on: • November 1, 2004.	**Performance Indicator 1.3.3** Number and percentage of renovation and construction projects that include "green" criteria.

Long-Term Objectives

The current targets establish a firm footing for future action in support of Goal 1. In the future, the Department will be in a position to continue to identify new opportunities and to learn from the successes and challenges of the past.

GOAL 2

To integrate sustainable development into Canadian Heritage programs and policies delivered directly by the Department or in partnership with others.

Objective 2.1

To raise awareness of clients regarding how they can integrate sustainable development into the delivery of Canadian Heritage funded projects.

Target 2.1.1 To distribute Sports Canada's Environmental Toolkit for event management to Canadian sports organizations, measured annually, with the first report due on: • November 1, 2004.	**Performance Indicator 2.2.1** The number of sports organizations made aware of the existence of the toolkit by email or other means. The number of toolkit downloads
Target 2.1.2 To develop a Sustainable Development Toolkit for event management for Canadian cultural organizations, by: • March 31, 2005.	**Performance Indicator 2.2.2** Existence of a toolkit, possibly based on the Sports Canada toolkit, ready for distribution.
Target 2.1.3 To distribute the Sustainable Development Toolkit for event management to Canadian cultural organizations, measured annually, with the first report due on: • June 1, 2005.	**Performance Indicator 2.2.3** The number of cultural organizations made aware of the existence of the toolkit by email or other means. The number of toolkit downloads.

Long-Term Objectives

The current targets will build sustainable development capacity in the client organizations with whom we work. Communicating with clients will allow us to assess our progress towards this objective, and will allow us to adjust to meet our future challenges in this area.

Objective 2.2
To integrate sustainable development principles into the design and delivery of the Vancouver 2010 Winter Olympics.

Target 2.2.1	Performance Indicator 2.2.1
To conduct environmental assessments for all projects directly related to the Vancouver 2010 Winter Olympics, where the federal government has authority, measured annually, with the first report due on: • November 1, 2004.	The number of environmental assessments completed for projects that are directly related to the Vancouver 2010 Winter Olympics and for which the federal government has authority.
Target 2.2.2	**Performance Indicator 2.2.2**
To develop a set of sustainable development principles that can be applied to the design and delivery of the Vancouver 2010 Winter Olympics, by: • March 31, 2005.	Sustainable development principles for the Vancouver 2010 Winter Olympics.

Long-Term Objectives

The current targets will allow us to establish the proper foundation for the full integration of sustainable development principles into the design and delivery of the Vancouver 2010 Winter Olympics. This work will coincide with the definitional work being conducted under **Target 3.1.1**, and will ensure that more detailed commitments can be included in SDS 2007–2009. Environmental assessments will be conducted on an ongoing basis, for the life of the project.

Objective 2.3
To improve the eco-efficiency of the Canadian Heritage Portfolio.

Target 2.3.1	Performance Indicator 2.3.1
To consult on potential approaches with the agencies and Crown corporations in the Canadian Heritage Portfolio to discuss how they can become more eco-efficient, by • March 31, 2005.	A report summarizing the findings of the consultation and identifying potential areas for collaborative action.

Long-Term Objectives

The agencies and Crown corporations in the Canadian Heritage Portfolio are important institutions within Canadian society, many of which are in the public eye every day. They have an opportunity to be leaders within our communities. The current targets are an effort to focus attention on the components of eco-efficiency: energy consumption, water use and waste generation. This process of engagement will result in a greater awareness of current levels of eco-efficiency and the potential for future improvement. It is expected that this effort will lead the way to long-term objectives focused on collaborative action and maximum improvement.

GOAL 3

To integrate social and cultural dimensions into the federal government's broader vision of sustainable development in Canada.

Objective 3.1

To better understand the social and cultural dimensions of sustainable development.

Target 3.1.1 To establish a vision of sustainable development for Canadian Heritage, by: • March 31, 2005.	**Performance Indicator 3.1.1** A vision of sustainable development for Canadian Heritage endorsed by senior management.
Target 3.1.2 To develop a first phase action plan for integrating this vision of sustainable development into the context of the operations, programs and policies of Canadian Heritage, by: • March 31, 2006.	**Performance Indicator 3.1.2** Reports defining sustainable development, within the context of the operations, programs and policies of Canadian Heritage.
Target 3.1.3 To participate in at least two interdepartmental projects to improve understanding of the Department's role in supporting the social and cultural dimensions of sustainable development, by: • June 1, 2006.	**Performance Indicator 3.1.3** Number of interdepartmental awareness-building events in which Canadian Heritage participates.

Long-Term Objectives

Canadian Heritage contributes to sustainable development in many ways. Recent work on the definition of sustainable development within the context of the operations, programs and policies of Canadian Heritage confirms this feeling. Once we have a solid vision, we can examine the many aspects of our work to further clarify our contributions to sustainable development, and identify additional opportunities for SDS 2007–2009 and beyond.

6.0 Contributing to a Government-wide Approach to Sustainable Development

As we move forward with the 2004–2006 Sustainable Development Strategy for Canadian Heritage, it is important that we do so in the context of activities being undertaken across the federal government that contribute overall to sustainable development.

As departments' understanding of sustainable development has evolved since the tabling of the first sustainable development strategies in 1997, a number of interdepartmental working groups have emerged to examine specific facets of sustainable development within the federal domain.

Several federal departments, including Canadian Heritage, have been working together as the Social and Cultural Sustainable Development working group to explore social and cultural dimensions of sustainable development.

Some of the activities undertaken by the working group during the last three years include: the commissioning of an academic research paper exploring perspectives on social and cultural sustainable development, and the organization of a workshop which took place in March, 2003. The workshop was attended by representatives from federal departments as well as members of the academic community. It examined issues such as leadership, governance and decision-making relating to social and cultural aspects of sustainable development in the federal government, connections between natural capital and social capital and sustainable communities.

Canadian Heritage's commitments in this strategy clearly place a focus on obtaining a better understanding of how we contribute to the social and cultural dimensions of sustainable development. We will build on the work already done by the Social and Cultural Sustainable Development working group and continue to contribute to discussions on this important issue within the federal government.

Canadian Heritage is also an active participant in Sustainable Federal House in Order, an interdepartmental initiative designed to identify and coordinate opportunities to advance the federal commitment to be a leader in sustainable development. "Sustainable Federal House in Order" oversees the Sustainable Development in Government Operations (SDGO) and Federal House in Order (FHIO) initiatives. Our organization is working with other Sustainable Federal House in Order departments and agencies to adopt common measurement and reporting methods. Our interdepartmental work in this regard is consistent with and supportive of the commitments in this sustainable development strategy to reduce the environmental impacts of our internal operations.

7.0 Conclusion

A mosaic is an appropriate analogy for the emerging consensus on sustainable development within the federal government community. Each department has its own unique mandate, and many make contributions to sustainable development in Canada through their programs and policies.

By recognizing the social and cultural dimensions of sustainable development, we can broaden the support for relevant activities, and move eventually to a clearer definition of sustainable communities. In the end, a community focus may be more meaningful to Canadians as it has the power to provide tangible, real life examples of sustainable development.

Our commitments for the next three years focus on our internal operations, on working with clients and the organizations within the Canadian Heritage Portfolio, and on continuing to work with other departments on the social dimension of sustainable development. We have also looked at our longer-term objectives and incorporated capacity-building steps into this SDS that will pave the way for future successes.

On a broader scale, we plan on moving forward in four major directions.

- **Fulfilling our role as the cultural piece of the sustainable development mosaic in Canada** will ensure that culture remains an integral part of social well-being and the social dimensions of sustainable development.
- **Participating in the process of building capacity in Aboriginal communities** will facilitate the clear support of initiatives to preserve Aboriginal heritage and languages, not only on reserves but in urban areas as well.
- **Assuming leadership on the social dimension of sustainable development** will support efforts to finalize a Government of Canada position on sustainable development.
- **Becoming more eco-efficient in our delivery of programs** will reduce our environmental impact and support important programs such as our efforts to meet our commitments under the Kyoto Protocol.

Appendix A–Assessment of SDS 2001–2003

The Scope of Our Assessment

Before developing SDS 2004–2006, an assessment of SDS 2001–2003 was conducted to identify areas of strength and areas for improvement. The assessment focused on the key requirements and recommendations set out by the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, the original template for SDS development (*A Guide to Green Government*), and the environmental management system (EMS) standard ISO 14001.

The assessment of SDS 2001–2003 was conducted on behalf of Canadian Heritage by a third party. Evidence documents were collected and reviewed. Observations were documented and conformance with the criteria points was evaluated. A final report was produced specifying the requirement, evidence reviewed, observations, conclusions and recommendations. The findings of this report and Canadian Heritage's response are summarized below.

Progress Towards Goals, Objectives, and Targets

SDS 2001–2003 sets out three broad goals, each supported by a set of objectives, performance measures, targets and actions.

The first goal was to **minimize the negative biophysical impacts of internal operations,** mainly by building employee awareness of ways to achieve this goal, selecting green goods and services, and making more efficient use of material resources.

The second goal sought to **minimize the negative biophysical impacts associated with Canadian Heritage policies and programs.** The aim is to ensure that departmental policies and programs contribute to a quality social and cultural environment for Canadians without compromising the biophysical environment in which they live. This goal was to be achieved through an assessment of the issues surrounding these potential impacts and the development, in collaboration with clients and stakeholders, of tools and plans to minimize such impacts.

The third goal was to **contribute to a better understanding of the social and cultural dimensions of sustainable development in a Canadian context,** primarily through interdepartmental research and dialogue with experts. This goal also attempts to promote sustainable development so that it increasingly is understood and accepted as a key characteristic that defines Canada.

Upon tabling of the Strategy, a working group on sustainable development developed *SDS 2001–2003 Implementation Plan*, a document specifying tasks and estimated financial resource requirements for each action.

While branches of the Department may have progressed towards achievement of SDS commitments over the past three years, no centralized monitoring effort has been undertaken. Progress on the commitments of SDS 2001–2003 is unclear.

Meeting CESD Expectations

Recommendation	Finding	Canadian Heritage Action	Status
The Commissioner of the Environment and Sustainable Development (CESD) stated that strategies should look beyond the three-year horizon to present a long-term strategic perspective.	This is a new requirement. A vision statement had not been developed for SDS 2001–2003.	• For the 2003 Issue Scan, Canadian Heritage employees were asked to envision Canada 20 years from now if the Department's sustainable development outcomes are achieved. • Canadian Heritage is in the process of developing a vision. • SDS 2004 – 2006 commitments include identifying long-term objectives.	Initiated
Departments must conduct an issue scan.	The Department completed an issue scan.	• The 2003 Issue Scan examines corporate and external documents, includes staff interviews, and address opportunities for and constraints to the advancement of sustainable development.	Done
Objectives and targets should be plainly worded, measurable, time-bound, and of a reasonable number.	SDS 2001–2003 targets were well developed. They are clear, measurable, and outcome-focused.	• Targets for SDS 2004–2006 also meet the criteria specified.	Done
The CESD has in the past noted significant deficiencies in SDS management systems, resulting in a lack of capacity to deliver on SDS commitments.	A management system in support of the SDS has yet to be developed.	• Canadian Heritage is undertaking an initiative to modernize and improve SDS management practices.	Initiated
The 2001 Report of the CESD notes, "most departments have had little or no systematic training and have not systematically identified training needs within the department."	Training needs in support of the SDS have yet to be identified and addressed.	• Canadian Heritage will need to consider additional training, awareness and communications approaches in the future. However, this work can only take place once we have defined sustainable development in a departmental context and fully established its place in the broader Government of Canada vision of sustainable development.	Initiated

Recommendation	Finding	Canadian Heritage Action	Status
A performance measurement framework needs to be in place and functioning.	A process for monitoring and measuring SDS commitments has yet to be developed.	• Canadian Heritage is putting into place enhanced monitoring and accountability frameworks for its major programs and initiatives. • A performance measurement framework for SDS commitments will be established with the help of the Corporate Review branch of the Department.	Initiated
The 2001 CESD report states, "Internal audit cannot ensure management capability, but it is an essential component in assessing management processes and identifying gaps that could hinder the achievement of results."	Internal auditing of SDS 2001–2003 has not occurred.	• Canadian Heritage is adopting a more strategic approach to audit and evaluation planning.	Initiated
Senior management needs to review the management system, and ensure that key implementation milestones have been met.	Senior management has reviewed text on sustainable development activity in the Departmental Performance Reports.	• Canadian Heritage is putting into place enhanced monitoring, evaluation and accountability frameworks.	Initiated
Starting with the 2002–2003 Departmental Performance Report, departments have been asked to provide more detailed progress reports to supplement the one-page summaries in the Departmental Performance Report.	This comprehensive approach to departmental performance reporting on the SDS has yet to be implemented.	• Canadian Heritage is putting into place enhanced monitoring and reporting frameworks, at which time progress reporting can be considered.	Initiated

Influence of SDS 2001–2003 on Other Planning Documents and Strategies

Many of the activities undertaken by the Department in the pursuit of its mandate contribute to development that, in the broadest sense of the word, is sustainable. In fact, its four strategic objectives or "pillars" — Canadian content, cultural participation and engagement, connections, and active citizenship and civic participation — contribute to the social dimension of sustainable development. To complement this existing work, the Department has focused its past SDSs on activities with the potential to have an impact on the biophysical environment. Commitments in SDS 2004 – 2006 include efforts to partner with clients — a focus that could influence program delivery. To accomplish this, it will be essential to ensure that our regional offices, which undertake a significant amount of the department's program delivery and client contact are involved in a meaningful way.

The Department is also working more closely with program areas to understand how achieving their strategic outcomes will support the achievement of outcomes on broader horizontal themes such as sustainable communities, and will incorporate this into the next SDS.

Changing Circumstances Affecting Canadian Heritage

Changing circumstances will affect how a department can integrate sustainable development into its programs, policies and operations. Changes in policy direction, departmental activities, legislation, and stakeholder interest could all require adjustments to how the Department approaches implementing and achieving its sustainable development commitments.

The 2003 Issue Scan examined a number of issues facing the Department, and highlighted changing circumstances.

- A rapid increase in non-European immigration and settlement in large urban centers is challenging our current cultural institutions and broadening our sense of what constitutes a community. Sustainable communities will need to include a focus on urban communities, and the importance of culture and heritage as contributors to social well-being.
- Museums in rural areas are threatened with extinction. Maintaining sustainable rural communities will require programs designed to ensure that culture remains accessible in rural areas.
- The Internet provides Canadian Heritage with many tremendous opportunities to broaden its reach and increase the amount information that is accessible. The contributions of Internet collections to sustainable communities will need to be considered in the future.
- Hosting the 2010 Winter Olympics gives Canada the chance to show the world that it can run the Games in a truly sustainable manner. Not only will this result in tremendous benefits specific to the event, but it could spin off many lessons learned that could be applied in future situations.
- Our focus on social cohesion and the indicators being collected to identify key economic and social fault lines may prove useful in our ongoing efforts to define sustainable development.

Suitability of SDS 2001–2003 as a Model for SDS 2004–2006

Based on the findings of the assessment, SDS 2001 – 2003 continues to form a suitable model for SDS 2004 – 2006. SDS 2001 – 2003 follows the requested format, addresses the issues highlighted by the CESD and forms a solid basis for performance measurement. The commitments are generally clear, measurable, time-bound and outcome-focused. Collaboration with other departments on government-wide themes and initiatives is highlighted. A 2004 – 2006 SDS based on this model, paired with strengthened implementation support, will assist Canadian Heritage in moving forward toward sustainable development.

Patrimoine canadien | Canadian Heritage

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2004-2006
PATRIMOINE CANADIEN

Canada

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2004

Numéro de catalogue : CH1-25/2004F

ISBN 0-662-75932-X

Table des matières

Message de la ministre 1

Sommaire exécutif 2

1.0 Introduction 3

1.1 Une vision du développement durable 3

1.2 Définir le développement durable 4

2.0 Patrimoine canadien et le développement durable 5

2.1 Profil du ministère 5

2.2 Notre apport à la dimension sociale du développement durable . 6

2.3 Possibilités pour le progrès futur 8

3.0 Étude de la question 9

3.1 Contexte 9

3.2 Méthodologie 9

3.3 Constatations 10

3.4 Possibilités et défis 10

4.0 Consultations 13

5.0 Buts, Objectifs et Cibles 14

5.1 Importance d'un modèle logique 14

5.2 Buts, objectifs et cibles 15

6.0 Participer à une approche au développement durable à l'échelle du gouvernement 20

7.0 Conclusion 21

ANNEXE A — évaluation de la sdd 2001–2003 22

Message de la Ministre

En 1987, la Commission mondiale sur l'environnement et le développement a présenté un rapport intitulé *Notre avenir à tous*. Ce rapport contenait ce qui s'est avéré comme étant la définition la plus fidèle du développement durable en tant que « développement qui réponde aux besoins actuels sans compromettre l'aptitude des générations futures à répondre à leurs propres besoins. »

En tant que Canadiens, nous reconnaissons et nous estimons à sa juste valeur la sagesse fondamentale des principes du développement durable. Nous apprécions grandement la qualité de vie dont nous bénéficions dans ce pays et le fait d'assurer que nos enfants et les enfants de nos enfants peuvent répondre à leurs propres besoins constitue la pierre angulaire de notre détermination à nous assurer que notre qualité de vie continue de s'améliorer.

Nous pouvons tous faire notre part pour soutenir le développement durable, particulièrement lorsque nous réalisons qu'il fait partie de toutes nos activités. Le développement durable ne signifie pas simplement de nous assurer que nous conservons notre environnement naturel de façon à ce qu'il continue de nous soutenir. Nous devons aussi nous assurer que nos structures sociales et économiques demeurent vigoureuses et authentiques même lorsqu'elles évoluent et croissent dans un monde en changement.

Cette stratégie représente les efforts du ministère du Patrimoine canadien en vue de continuer à contribuer au développement durable. La nouvelle stratégie reconnaît l'importance d'investir des efforts pour fonctionner à l'interne et de collaborer avec nos partenaires de la façon la plus écoefficace possible. Un élément encore plus important, même s'il ouvre une nouvelle voie, est un nouvel intérêt porté aux aspects sociaux et culturels du développement durable qui, dans le cadre du mandat du ministère de renforcer la cohésion et la créativité du Canada, fait appel à nos forces.

Les consultations qui ont été entreprises en vue d'élaborer cette stratégie ont confirmé l'importance du développement durable pour le ministère de même que le leadership que nous pouvons assumer en contribuant aux aspects sociaux et culturels. La stratégie fixe des buts et objectifs réalistes qui nous permettront de travailler avec les Canadiens et les Canadiennes afin de rendre le pays plus durable pour les générations futures. Comme ministre du Patrimoine canadien et au nom de mes collègues, Stan Keyes, ministre du Revenu national et ministre d'État (Sport) et Jean Augustine, ministre d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme), j'aimerais vous présenter la Stratégie de développement durable pour le Patrimoine canadien pour les années 2004–2006.

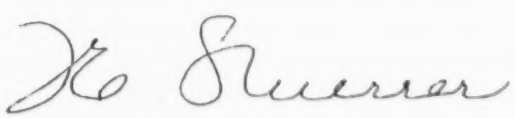

Hélène Chalifour Scherrer
Ministre du Patrimoine canadien

Sommaire exécutif

Le développement durable est une priorité pour Patrimoine canadien. Le présent document – notre Stratégie de développement durable (SDD) pour les années 2004 à 2006 – nous donne l'occasion de partager notre optique sur cet objectif important. Les activités du ministère s'intéressent à l'histoire et au patrimoine, aux arts et à l'expression, aux sports, au multiculturalisme, aux langues officielles, aux peuples autochtones et aux jeunes. Toutes ces activités collaborent et aident à définir la culture du pays et c'est dans les aspects sociaux et culturels du développement durable qu'il nous semble que nous pouvons saisir les plus grandes occasions de faire des contributions.

- Plusieurs programmes que le ministère et ses organismes du portefeuille développent pour promouvoir la culture appuient directement le développement durable au Canada.
- Une des raisons primordiales de l'engagement des gouvernements à l'égard de la culture est de permettre aux citoyens d'avoir accès à leur culture et de les exposer à la culture des autres afin de promouvoir le bien-être individuel et social.
- Les collectivités sont la composante principale de la dimension sociale du développement durable.

Les prochaines années offrent de nombreuses occasions de promouvoir les éléments sociaux et culturels du développement durable. De grands projets comme les jeux Olympiques d'hiver en 2010 et les efforts continus des initiatives locales afin de préserver la culture à travers le pays permettront de toucher à des millions de Canadiennes et de Canadiens.

Pour maximiser l'impact de ces occasions, il nous faut nous préparer dès maintenant.

Nous devons créer une vision pour le développement durable pour Patrimoine canadien et nous devons adopter une définition qui correspond bien à notre organisation et qui est adoptée par nos employés.

Nous utiliserons cette définition pour identifier les programmes qui contribuent directement au développement durable en améliorant le bien être social au sein des collectivités. Nous partagerons cette information avec d'autres ministères alors que nous travaillerons ensemble à l'établissement de la position fédérale au sujet des dimensions sociales et culturelles du développement durable.

Nous examinerons aussi nos programmes et nos politiques pour déterminer des façons qu'il nous sera possible d'utiliser pour travailler au développement durable avec les agences et sociétés d'État au sein du portefeuille du Patrimoine canadien. Nous serons à la recherche de méthodes pratiques pour travailler avec nos clients afin de réduire les incidences nuisibles de leurs activités sur l'environnement.

Nous continuerons de devenir plus « écoefficaces », en plaçant l'accent sur la conservation des ressources, la réduction de la pollution et la minimisation des déchets.

La SDD 2004 – 2006 reflète nos priorités et établit les grandes lignes des trois prochaines années et plus. Elle combine des activités concrètes qui peuvent être entreprises à l'heure actuelle et à partir desquelles des étapes pour le développement de la capacité serviront de fondement pour la prochaine SDD. Elle explique notre perspective et l'apport important de la culture pour le développement durable au Canada.

1.0 Introduction

Patrimoine canadien participe à un Canada plus durable de nombreuses façons. Nous supportons le patrimoine et la culture, qui à leur tour, soutiennent directement la dimension sociale et culturelle du développement durable; nous déployons beaucoup d'efforts afin de minimiser les impacts de nos opérations sur l'environnement et nous travaillons avec nos clients pour offrir des conseils sur la façon par laquelle les programmes pourraient être réalisés de manière plus durable. Notre SDD 2004–2006 établit notre orientation pour les trois prochaines années, elle résume nos efforts préparatoires : l'étude de la question, l'évaluation de la SDD 2001–2003 et les consultations qui ont été réalisées.

Au cours de la préparation de notre SDD, nous nous sommes particulièrement concentrés sur la nécessité de définir le développement durable dans le contexte du Patrimoine canadien et d'établir une vision pour le Ministère. La section ci-après présente notre position actuelle et nos plans pour le travail à venir sur une vision et sur une définition plus raffinée.

1.1 Une vision du développement durable

La SDD 2004 – 2006 offre au Patrimoine canadien la possibilité de partager une vision du développement durable qui corresponde à notre optique. Nous voyons notre rôle comme leader au premier rang des efforts visant à déterminer, décrire et promouvoir les dimensions sociales et culturelles du développement durable. Comme principal ministère responsable de la participation et de l'engagement culturels, nous jouons un rôle important dans la création de collectivités durables au Canada.

Tout comme plusieurs ministères, nous passons à travers un processus important qui vise à intégrer le développement durable à nos opérations, programmes et politiques. Lorsque nous regardons au delà de ces programmes qui contribuent directement au développement durable, il est important que nous considérions nos autres programmes et politiques et que nous pensions à des approches aussi simples que l'utilisation de lampes énergétiquement efficaces et aussi complexes que réaliser des évaluations environnementales pour les jeux Olympiques de Vancouver.

Lors de la préparation de notre SDD 2004 – 2006, nous avons appris à apprécier à sa juste valeur le

rôle important qu'une vision du développement durable aura au sein de notre organisation. Nous pensons avoir amélioré nos buts, objectifs et cibles mais nous reconnaissons aussi que ces derniers doivent être liés à une vision globale du Canada dans 20 ans. Nous développerons cette vision et nous avons inscrit cet engagement dans nos cibles.

1.2 Définir le développement durable

La Commission mondiale sur l'environnement et le développement (couramment appelée la Commission Brundtland) a conclu qu'il n'y a qu'un monde pour tous et un avenir commun pour toutes les nations. La durabilité écologique n'est pas suffisante. Nous devons atteindre une stabilité sociale et écologique avec les nouvelles technologies et un nouvel ordre économique international pour réaliser la conservation de la nature, la gestion efficace des ressources et l'égalité sociale ainsi qu'un accès plus égal aux ressources. En essence, trois buts doivent être réalisés simultanément.[1]

Des efforts pour définir le développement durable dans le contexte des opérations, programmes et politiques de notre ministère sont en cours. Quatre questions importantes déjà déterminées sont[2] :

- Pourquoi est-ce que la durabilité et plus particulièrement le développement durable, sont si difficiles à définir?
- Quels sont les cadres conceptuels pour les définitions?
- Comment est-ce que ces définitions informent notre compréhension de la durabilité sociale?
- Quelles sont les répercussions pour l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques?

Toutefois, la conclusion la plus importante tirée de ce travail préliminaire est que, pour toutes les définitions, le défi est de fournir des interprétations qui sont adéquates par rapport au contexte et qui sont adoptées par les gens qui les utiliseront.

Au cours de la période couverte par la SDD 2004 – 2006, nous continuerons de travailler à l'élaboration d'une définition du développement durable qui est adéquate pour Patrimoine canadien. Nous intégrerons aussi notre nouvelle vision dans la définition. Cette définition servira de fondement à notre prochaine SDD et, de concert avec la vision, elle aidera à nous guider dans nos efforts en vue de faire progresser le développement durable au sein du ministère.

[1] Putting People At The Center Of Sustainable Development Policy, STAKES—Ministère des affaires sociales et de la santé de la Finlande, 1998, p. 32.

[2] Sustainable Development and Social Sustainability, Maureen Williams, SRA-724, Ottawa, Ministère du patrimoine canadien, recherche et analyse stratégiques, 2003, p. 1.

2.0 Patrimoine canadien et le développement durable

Au cours des trois dernières années, le ministère du Patrimoine canadien et d'autres ministères ont réalisé de grands progrès en vue de comprendre beaucoup mieux les dimensions sociales et culturelles du développement durable. Nous nous voyons clairement dans une mosaïque de développement durable dans laquelle nous sommes la composante culturelle — un rôle spécial que nous jouons et que nous assumons quasiment par nous-même.

Le développement durable comprend aussi des dimensions environnementales et économiques et nous continuons à être conscients de l'importance de notre empreinte écologique. Nous nous sommes encore une fois engagés à améliorer nos propres opérations et à travailler avec nos partenaires et clients afin de les aider à réduire l'impact sur l'environnement des réalisations des programmes du Patrimoine canadien par des tiers.

La section ci-après décrit le Ministère et le rôle que nous jouons à l'égard du développement durable.

2.1 Profil du ministère

Patrimoine canadien est un ministère fédéral pour qui travaillent environ 1 770 employés et qui possède un budget prévu de 968 millions de dollars pour l'exercice financier 2003–2004. Le mandat du Ministère est de faire du Canada un pays plus cohésif et plus créatif. Les quatre piliers qui appuient cette mission — contenu canadien, participation et engagement dans le domaine culturel, en relation les uns avec les autres et citoyenneté active et participation communautaire — aident à façonner les politiques, programmes et services offerts aux Canadiennes et aux Canadiens.

Le portefeuille du Patrimoine canadien, qui compte le Ministère et 17 agences et sociétés d'État, joue un rôle central pour supporter les activités culturelles et communautaires au Canada. Les agences du portefeuille et les sociétés d'État font partie des

institutions canadiennes clés qui soutiennent l'expression culturelle et artistique : création, promotion, réglementation et diffusion des choix canadiens aux Canadiennes et aux Canadiens; conservation et protection du patrimoine culturel et de l'histoire partagée du Canada.

Le portefeuille du Patrimoine canadien comprend :

- le ministère du Patrimoine canadien;
- sept agences ministérielles : le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (un tribunal administratif), les Archives nationales du Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, l'Office national du film du Canada, la Bibliothèque nationale du Canada, la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels et Condition féminine Canada;
- dix sociétés d'État : le Conseil des Arts du Canada, le Musée des sciences et de la technologie du Canada, la Société Radio-Canada, Téléfilm Canada, le Musée canadien des civilisations, le Musée canadien de la nature, la Fondation canadienne des relations raciales, le Centre national des Arts, la Commission de la capitale nationale et le Musée des beaux-arts du Canada;
- en plus de son mandat ayant trait à la culture et à la citoyenneté, le portefeuille comprend la Commission de la fonction publique qui rend des comptes au Parlement par l'entremise de la ministre du Patrimoine canadien.

Rendre le Canada plus cohésif et créatif est tout un défi si l'on tient compte des changements significatifs dans la société, notamment la globalisation, le pluralisme croissant et les technologies de pointe. Pour surmonter ce défi, le Ministère a retenu quatre objectifs stratégiques appuyés par des initiatives de la gestion qui amélioreront l'accès aux services. Les objectifs sont les suivants :

- **Contenu canadien**, qui comprend le renforcement des méthodes et mécanismes de soutien tant pour le développement d'entreprises créatives que pour la préservation et la diffusion de notre passé distinctive;
- **Participation et engagement dans le domaine culturel**, qui favorise la participation à la culture à l'aide d'approches aussi diversifiées que le sport, les expositions internationales, la langue, le patrimoine, l'accès à l'information en ligne et sur papier, et le tourisme;
- **En relation les uns avec les autres**, qui vise à multiplier et à raffermir les liens entre les Canadiens et les Canadiennes et à approfondir la compréhension entre les diverses collectivités; et
- **Citoyenneté active et participation communautaire**, volet qui englobe des activités qui encourage la participation communautaire, l'implication autochtone et l'intégration des immigrants récents.

2.2 Notre apport à la dimension sociale du développement durable

La raison principale justifiant l'engagement des gouvernements dans le domaine de la culture est de fournir aux citoyens l'accès à leur culture et de les exposer à la culture des autres afin de promouvoir le bien-être individuel et social. Il est important que des occasions de participer et de profiter de la culture soient accessibles à toutes les collectivités, qu'elles soient physiques, ethniques ou linguistiques.

La santé, le bien-être, le sentiment d'appartenance, la cohésion sociale, l'équité et le patrimoine sont tous des composantes d'une collectivité durable. Dans plusieurs cas, le défi d'assurer la participation et l'engagement à la culture à travers le pays est parallèle aux défis auxquels font face d'autres ministères dans ces domaines importants. Au Patrimoine canadien, nous croyons que les programmes que nous développons pour promouvoir la culture appuient directement le développement durable au Canada.

Soutien du programme de développement durable au Canada

Plusieurs programmes réalisés par Patrimoine canadien collaborent à l'établissement de collectivités plus durables et à des liens plus durables entre les collectivités. Ainsi, le Ministère :

- appuie la préservation de la culture au Canada à l'aide de plusieurs processus, comme le soutien pour les musées et supporte activement les efforts visant à assurer que la culture continue à être accessible sur le plan communautaire grâce à un soutien pour les musées en régions rurales et aux autres initiatives culturelles locales;
- soutient la création de la culture à l'aide de contributions à des artistes, producteurs de films, musiciens et écrivains canadiens;
- appuie les efforts visant à améliorer l'accès à l'éducation dans la langue de la minorité à tous les niveaux. À l'heure actuelle, il y a 2,7 millions de jeunes Canadiens (52 pour cent des étudiants du primaire et du secondaire) qui apprennent l'anglais ou le français langue seconde, et plus de 300 000 de ces jeunes sont dans des programmes d'immersion;
- soutient le multiculturalisme — des initiatives ont été lancées pour aider le développement de stratégies afin d'éliminer les obstacles à la pleine participation à la société au Canada et pour favoriser les changements institutionnels afin de rendre les institutions publiques plus représentatives et accessibles aux minorités ethniques et visibles; et
- aide à améliorer les connaissances parmi les Canadiens et les Canadiennes en appuyant des contacts directs grâce à une variété d'initiatives, y compris des échanges culturels, des cérémonies et la prestation de l'information sur Internet.

Cohésion sociale

La cohésion sociale se fonde sur la volonté des particuliers de collaborer et de travailler ensemble à tous les niveaux de la société pour atteindre des buts collectifs et elle est une priorité pour la recherche sur les politiques du gouvernement fédéral depuis 1996. Le Ministère a joué un rôle clé dans le Réseau de la cohésion sociale, un groupe de recherche interministériel horizontal qui se rencontre périodiquement pour discuter des questions entourant la cohésion sociale. Le Réseau organise aussi des ateliers auxquels ont assisté de nombreux fonctionnaires et universitaires. Le Réseau de la cohésion sociale, en partenariat avec le Conseil canadien du développement social a amorcé un travail préliminaire en vue de déterminer une série d'indicateurs possibles pour la cohésion sociale. Ces indicateurs identifient les failles économiques et sociales principales et aident les décideurs à comprendre comment raffermir le tissu social de nos collectivités. D'autres recherches ont souligné les liens entre le capital social, la cohésion sociale et les collectivités durables, démontrant que les investissements pour augmenter le capital social réalisés par des ministères tels le Patrimoine canadien font, entraînent une plus grande cohésion sociale, qui à son tour, contribue aux collectivités durables. La recherche continuelle démontre clairement qu'il y a des liens étroits entre la cohésion sociale et le développement durable.

Soutien de programme pour les collectivités autochtones

Plusieurs programmes réalisés par Patrimoine canadien soutiennent directement l'amélioration des conditions dans les collectivités autochtones, dans les réserves et hors réserves, contribuant ainsi au développement durable au Canada. Voici certains exemples :

L'Initiative des centres urbains polyvalents pour les jeunes autochtones (ICUPJA) s'occupe d'un large éventail de questions touchant les jeunes Autochtones en milieu urbain, notamment, l'éducation, l'emploi, les connaissances pratiques et la culture. Les mesures du succès à court terme du programme comprennent l'amélioration des compétences de recherche d'emploi, la fierté et l'initiative chez les jeunes et le renforcement des liens communautaires. Les résultats à long terme de l'initiative comprennent une augmentation de l'emploi et des études plus poussées, des connaissances pratiques améliorées et un respect de soi plus élevé parmi les jeunes Autochtones.

Le Programme des langues autochtones encourage le maintien, la revitalisation et la croissance des langues autochtones. Les mesures du succès à court terme de l'initiative comprennent une augmentation du nombre et de la qualité des projets en langues autochtones et une sensibilisation accrue aux langues autochtones. Les résultats à long terme comprennent un nombre croissant de personnes utilisant les langues autochtones et une transmission intergénérationnelle accrue des langues autochtones.

Des programmes comme le Programme d'aide aux organisations autochtones représentatives, le Programme de promotion des femmes autochtones, le Programme d'accès des Autochtones du Nord à la radiotélédiffusion et des ententes sur les langues autochtones avec les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut aident à préserver et promouvoir les cultures et les langues grâce à un certain nombre d'initiatives.

2.3 Possibilités pour le progrès futur

La SDD 2004–2006 reflète nos efforts en vue d'évaluer sérieusement notre contribution au développement durable et de déterminer les possibilités sur lesquelles nous pourrons nous concentrer à l'avenir. Pendant que nous évaluons notre raison d'être et l'évolution des circonstances auxquelles nous faisons face, (voir **Annexe A — Évaluation de la SDD 2001–2003**), nous pouvons voir qu'il y a un certain nombre de possibilités pour le progrès futur. La liste ci-après présente certains domaines qui seront importants au cours des années à venir.

- **Notre rôle de pièce culturelle de la mosaïque du développement durable au Canada** — Notre contribution unique au bien-être des particuliers et des collectivités est la préservation de la culture. Ce rôle contribue directement au développement durable. Nous devons souligner ce lien lorsque nous communiquons avec nos employés, la haute direction, nos clients et le grand public au Canada. L'évolution de notre compréhension de ce lien pourrait même influencer le développement à venir de nos politiques et programmes.
- **Développer la capacité dans les collectivités autochtones** — Les Canadiens autochtones, dans les réserves et hors réserves, ont des besoins immédiats. Un des besoins les plus importants est le développement de la capacité. Dans le passé, nous avons travaillé étroitement avec d'autres ministères pour fournir des services aux collectivités autochtones et nous devons continuer dans ce sens, en plaçant un plus grand accent sur l'amélioration des collectivités et sur la réduction du chevauchement.
- **Leadership pour la dimension sociale de la durabilité** — Notre travail en matière de cohésion sociale et d'autres dossiers place Patrimoine canadien comme participant important dans la dimension sociale du développement durable. De plus, notre recherche continuelle en vue de définir le développement durable nous permettra de participer au progrès dans ce domaine.
- **Une plus grande écoefficacité dans la réalisation de nos programmes** — Notre concentration à devenir écoefficaces est une façon de résumer les efforts que nous déployons afin de réduire la consommation de l'énergie, conserver l'eau et réduire les déchets. Il s'agit des trois domaines dans lesquels nous avons fait des progrès et nous pouvons continuer à travailler dans ces domaines avec le personnel interne, le portefeuille du Patrimoine canadien et nos clients.

3.0 Étude de la Question

3.1 Contexte

Le but de l'étude de la question est de distinguer des questions internes et externes pertinentes relatives au développement durable qui sont liées au Patrimoine canadien et au développement de la SDD. Le but est clarifié davantage dans le *Guide de l'écogouvernement* :

C'est ici que les ministères préciseront, du point de vue du ministère, les principales questions relatives au développement durable. Cette étude de la question aura pour but d'aider le Ministère et le commissaire à comprendre les répercussions des activités du Ministère sur le développement durable.

Cette information pourrait se conclure en indiquant ce qui permet au ministère de faire avancer le développement durable et ce qui l'en empêche.

3.2 Méthodologie

Nous avons adopté une approche en deux parties pour distinguer les questions reliées:

1. Interviews des intervenants internes

À la fin de l'été 2003, des interviews ont été effectuées avec des membres choisis du personnel du Patrimoine canadien. Les personnes interviewées représentaient différentes directions générales du Ministère et englobaient aussi des membres du personnel de certains bureaux régionaux choisis ainsi que de l'administration centrale. L'information sur le contexte et les questions d'interview ont été transmises aux participants avant l'entrevue. On a demandé à chaque personne interviewée de présenter sa perception des questions relatives à la durabilité au sein du Patrimoine canadien, les façons de s'attaquer à ces questions et les obstacles liés aux activités de DD.

On a aussi demandé aux personnes interviewées de commenter sur la façon par laquelle les opérations de leur direction sont liées aux cibles de la SDD et sur l'établissement de leurs cibles et la surveillance des processus.

2. Examen des données relatives au développement durable

Des documents internes et externes ont été examinés pour identifier les questions prioritaires pour le gouvernement fédéral et au sein du Ministère lui-même. Cet examen a compris l'étude des documents suivants :

- les exigences du Commissaire à l'environnement et au développement durable;
- le Budget fédéral 2003;
- le discours du Trône 2002;
- les résultats de l'évaluation de la SDD 2001–2003;

- le dernier Rapport sur les plans et priorités de Patrimoine canadien;
- les trois derniers Rapports ministériels sur le rendement;
- l'analyse de l'environnement de l'élaboration des politiques et des programmes au ministère du Patrimoine canadien; et
- d'autres documents internes choisis.

3.3 Constatations

En général, les constatations de l'étude de la question peut se résumer comme ci-après.

Patrimoine contribue au sentiment de bien-être social au sein des collectivités et les collectivités sont la principale composante de la dimension sociale du développement durable. Il faut comprendre et entretenir les contributions positives et les Canadiennes et les Canadiens doivent comprendre comment les différents acteurs au sein du gouvernement, comme à Patrimoine canadien, se rassemblent pour bâtir des collectivités durables.

La concentration actuelle du Ministère sur la modernisation de la gestion a créé un climat qui pourrait peut-être appuyer davantage les initiatives visant à améliorer la surveillance du rendement du Ministère en matière de développement durable et l'amélioration du système de gestion de la SDD.

Le désir de devenir un organisme d'apprentissage et le rôle croissant de la technologie de l'information pour la gestion de l'information et le partage des connaissances sont des tendances sur lesquelles le Ministère peut miser pour améliorer la sensibilisation au développement durable.

3.4 Possibilités et défis

L'étude de la question a placé un accent principal sur la détermination des possibilités et des défis pour Patrimoine canadien en vue de faire avancer le développement durable. Cet exercice nous a permis d'essayer de concevoir nos buts et nos cibles en matière de développement durable afin de profiter des possibilités et de nous attaquer aux défis. Le tableau ci-après présente un résumé.

Tableau A : Possibilités et défis

Question	Possibilités	Défis
Aborder les questions sociales et culturelles dans un cadre intégré pour le développement durable au sein du gouvernement fédéral.	• **Les collectivités durables fournissent des occasions à tous leurs membres de participer entièrement à la vie communautaire.** • **Les priorités gouvernementales incluent des domaines qui permettront de réaliser les dimensions sociales/culturelles du développement durable.** • **Le Ministère peut travailler avec d'autres organisations et paliers de gouvernement comme leviers opérationnels pour les ressources.**	• **Le concept du développement durable doit être défini d'une façon qui a une signification pour le personnel du Patrimoine canadien.** • **Atteindre un consensus parmi les ministères peut prendre du temps.**

Question	Possibilités	Défis
Intégrer une concentration sur la dimension sociale du développement durable dans les secteurs d'activités de Patrimoine canadien.	• **Ces secteurs d'activités sont liés à l'établissement d'un sentiment communautaire et d'une cohésion sociale, contribuant ainsi aux collectivités durables.** • **L'intégration du développement durable aux activités fondamentales répond aux attentes du Commissaire à l'environnement et au développement durable.** • **Ceci aurait une incidence sur les forces du Ministère.** • **Ceci améliorerait peut-être la visibilité du développement durable.**	• **Le concept du développement durable doit être défini d'une façon qui a une signification pour le personnel du Patrimoine canadien. Cette étape doit être franchie en premier.**
S'attaquer aux impacts des politiques et programmes du Patrimoine canadien sur l'environnement.	• **Les jeux Olympiques d'hiver 2010 mettront en évidence le développement durable.** • **La dimension environnementale du développement durable pourrait être plus efficacement enchâssée dans les évaluations des subventions.** • **Le portefeuille du Patrimoine canadien et les clients pourraient être très réceptifs à l'aide.** • **L'intégration du développement durable aux activités fondamentales répond aux attentes du Commissaire à l'environnement et au développement durable.**	• **Une formation interne sur le développement durable pour appuyer de telles initiatives sera peut-être nécessaire.**
S'attaquer aux impacts des opérations internes sur l'environnement.	• **Patrimoine canadien peut devenir plus écoefficace en se concentrant sur l'utilisation de l'énergie, la conservation de l'eau et la réduction des déchets.** • **Le travail de base en vue d'une plus grande écologisation des opérations a été réalisé (par ex., des initiatives réussies de recyclage existent déjà).**	• **Patrimoine canadien possède très peu de biens physiques et comme locataire, il a une influence limitée sur les opérations physiques et la gestion des immeubles.** • **Des systèmes de suivi des acquisitions ne sont pas en place pour permettre la mesure du rendement pour les questions environnementales.**

Question	Possibilités	Défis
Améliorer le système de gestion du développement durable et la mesure du rendement.	• **Le Bureau de la gestion moderne a été établi pour renouveler et améliorer les pratiques de gestion.** • **L'examen de la gestion des programmes de subventions et de contributions a entraîné le développement de cadres de responsabilisation.**	• **IL'amélioration du système de gestion et la mesure du rendement nécessiteront un engagement de trois ans à l'égard du dossier du développement durable. Il est nécessaire d'avoir de l'aide des autres directions générales au sein du Ministère.**
Accroître le niveau d'engagement de la haute direction.	• **Patrimoine canadien joue un rôle important pour le développement durable au sein du Canada comme ministère directeur pour le patrimoine et la culture.** • **La promotion du développement durable par l'entremise d'un champion ou de plusieurs champions de la haute direction améliorerait la visibilité et augmenterait la sensibilisation.**	• **Le développement durable est en concurrence pour obtenir une attention peu abondante de la gestion.**
Améliorer la sensibilisation, les communications et la formation qui sont pertinents pour le développement durable.	• **L'engagement à l'égard de l'apprentissage, exprimé dans les Rapports ministériels de rendement et dans le plus récent Rapport sur les plans et priorités indique qu'il existe un climat réceptif à la formation et à la sensibilisation, climat nécessaire pour la mise en œuvre de la SDD.**	• **Une augmentation du volume de la formation ciblée aux employés pourra rendre plus difficile l'obtention des approbations pour lancer des programmes de formation en matière de développement durable en raison du temps limité disponible pour la formation.**

4.0 Consultations

Comme la stratégie le précise dans la section de l'étude de la question, au cours de l'élaboration de cette stratégie, nous nous sommes fiés sur des données provenant du personnel du Patrimoine canadien. Les personnes interviewées représentaient différentes directions générales du Ministère et englobaient des membres du personnel de bureaux régionaux choisis ainsi que de l'administration centrale. L'information sur le contexte et les questions d'interview ont été transmises aux participants avant l'entrevue. On a demandé à chaque personne interviewée de présenter sa perception des questions relatives à la durabilité au sein du Patrimoine canadien, les façons de s'attaquer à ces questions et les obstacles liés aux activités de DD.

L'exercice de l'étude de la question nous a permis de recueillir les points de vue des intervenants au sein du Ministère et de raffiner l'orientation de la stratégie. Lorsque la version préliminaire de la stratégie a été complétée, ce groupe a eu la possibilité d'examiner l'ébauche et les cibles afin de confirmer que les points de vue exprimés lors des interviews étaient présentés dans la stratégie. Les commentaires reçus à cette étape se sont avérés très utiles et constructifs.

Avant de déposer la stratégie, elle a aussi été présentée à la haute direction du Patrimoine canadien qui appuie la direction, surtout la concentration sur les dimensions sociales et culturelles du développement durable.

La consultation ne se termine pas avec le développement de la stratégie. En fait, au fur et à mesure que nous avançons avec la mise en œuvre de la stratégie, des consultations continuelles avec le personnel du Patrimoine canadien ainsi qu'avec nos partenaires de l'intérieur et de l'extérieur du gouvernement joueront un rôle très important pour assurer que nous progressons vers la réalisation des buts que nous nous sommes établis.

5.0 Buts, objectifs et cibles

La SDD 2004–2006 reflète l'intention du Patrimoine canadien de mieux définir le développement durable dans un contexte ministériel. Ceci nous permettra de contribuer directement à la dimension sociale et culturelle du développement durable au nom du gouvernement, en plus de poursuivre notre modèle de travail avec nos clients et notre personnel interne afin de réduire l'impact de nos programmes, politiques et opérations sur l'environnement.

Cette section de la SDD présente nos engagements précis pour les trois années à venir et elle amorce le processus d'identification des objectifs à long terme pour le Ministère.

5.1 L'importance d'un modèle logique

Le Commissaire à l'environnement et au développement durable a recommandé l'utilisation d'un modèle logique pour lier les activités et les cibles à leurs objectifs et buts à plus long terme. À l'aide du *Guide d'élaboration des cadres de gestion et de responsabilisation axés sur les résultats* du Conseil du Trésor, nous avons développé un processus qu'il nous sera possible d'utiliser pour illustrer les liens entre les activités et les résultats.

Nous sommes engagés à développer une vision à long terme pour le développement durable et nous achèverons cette tâche au cours des trois prochaines années. À cause de cela, notre modèle logique lie les cibles aux objectifs et finalement aux buts. Lorsqu'un énoncé de vision sera accepté par la haute direction, nous pourrons réévaluer notre modèle et y apporter les changements nécessaires.

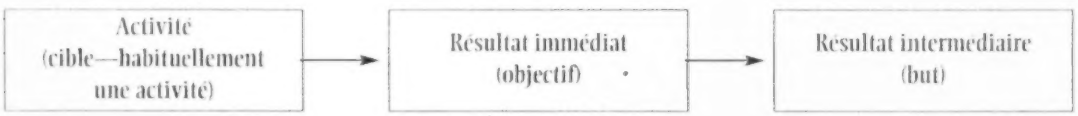

- ***Activités (éléments de sortie/cibles)*** — Quelles sont les activités clés que le personnel entreprendra pour contribuer à la réalisation des résultats? Ces activités seront exprimées en termes de cibles et seront réalisables au cours de la période de la présente SDD. Dans certains cas, elles contribueront directement à la réalisation des résultats tandis que dans d'autres situations, elles

seront des étapes pour le développement de la capacité qui serviront de fondement pour la prochaine SDD.

- *Résultats immédiats (objectifs)* — Les résultats immédiats sont souvent à court terme et réalisables au cours d'une période de trois ans, comme c'est le cas pour l'objectif 1.1 — Accroître la sensibilisation des employés au sujet de l'approche du Patrimoine canadien pour le développement durable.
- *Résultats intermédiaires (buts)* — Les résultats intermédiaires sont, en général, à plus long terme de nature et ils sont moins nombreux. Toutefois, il sera possible d'évaluer le rendement pour déterminer l'étendue à laquelle le Ministère a progressé en fonction de ces résultats.

Ce qui n'apparaît pas dans le modèle logique, ce sont les détails opérationnels spécifiques, étape par étape, sur la façon dont une politique, un programme ou une initiative est réalisé. En tant que tel, nous avons choisi de laisser aux directions générales responsables des cibles, établir leurs propres plans d'actions pour les atteindre.

5.2 Buts, objectifs et cibles

Tout comme par les années passées, nous avons travaillé avec acharnement pour assurer que nous avons un nombre raisonnable de buts, d'objectifs et de cibles et qu'ils sont formulés en langage clair et simple, qu'ils sont mesurables et assortis de délais précis. Nous avons aussi envisagé nos objectifs à long terme et ils sont aussi intégrés à la stratégie. Tous nos buts, objectifs et cibles sont présentés dans le tableau B ci-après.

Tableau B : Engagements de Patrimoine canadien dans le cadre de sa SDD

BUT 1
Réduire l'impact des opérations internes du Patrimoine canadien sur l'environnement.

Objectif 1.1
Accroître la sensibilisation des employés au sujet de l'approche du Patrimoine canadien pour le développement durable.

Cible 1.1.1 Intégrer l'information sur le développement durable aux cours actuels, à mesurer annuellement, premier rapport à produire le : • 1er novembre 2004.	**Indicateur de rendement 1.1.1** Nombre total de possibilités actuelles d'apprentissage qui couvrent le développement durable. Nombre total d'employés qui ont suivi ces cours.
Cible 1.1.2 Développer, sur intranet, un site qui présente des bulletins de renseignements sur le développement durable et qui fait la promotion des occasions de formation qui discutent du développement durable, d'ici le : • 31 mars 2005.	**Indicateur de rendement 1.1.2** L'existence d'un site intranet et l'augmentation du volume de l'information dans ce site, à mesurer sur une base annuelle.

Objectifs à long terme

Nous réalisons que pour atteindre notre but, il faudra que nous considérions une formation supplémentaire, des approches de sensibilisation et de communication à l'avenir, notamment peut-être un sondage suivi d'une formation plus spécialisée. Toutefois, ce travail ne pourra se faire que lorsque Patrimoine canadien aura défini le développement durable dans un contexte ministériel et que le ministère aura complètement établi sa place dans la vision plus générale du gouvernement du Canada en matière de développement durable.

Objectif 1.2
Réduire l'impact des acquisitions sur l'environnement.

Cible 1.2.1 Présenter aux employés des renseignements sur les achats écologiques comme partie intégrante des achats de faible valeur, à mesurer sur une base annuelle, premier rapport à produire le : • 1er novembre 2004.	**Indicateur de rendement 1.2.1** Nombre d'employés qui ont reçu une formation sur les achats écologiques, à mesurer sur une base annuelle.
Cible 1.2.2 Développer et intégrer des critères de sélection « écologiques » dans les demandes de propositions, les soumissions ou les présentations de prix du Ministère d'ici le : • 31 mars 2006.	**Indicateur de rendement 1.2.2** Nombre total des critères de sélection « écologiques ». Nombre de demandes de propositions, soumissions ou présentations de prix du Ministère qui comportent des critères de sélection « écologiques »
Cible 1.2.3 Augmenter la sensibilisation des employés au programme d'hebergement « à cote écologique » et les encourager à utiliser ce programme d'ici le : • 31 mars 2005.	**Indicateur de rendement 1.2.3** Intégration du programme d'hébergement « à cote écologique » aux initiatives de sensibilisation et de communications.

Objectifs à long terme

Mesurer l'approvisionnement écologique, comme total ou pourcentage de l'approvisionnement global demeure un défi pour tous les ministères. Patrimoine canadien continue à surveiller le progrès dans ce domaine dans l'espoir d'être capable de mesurer l'approvisionnement écologique à l'avenir. Nous prévoyons que nos cibles actuelles augmenteront la sensibilisation et développeront la capacité au fur et à mesure que nous nous évertuerons à atteindre notre objectif actuel.

Objectif 1.3
Fonctionner d'une façon plus écoefficace.

Cible 1.3.1 Réduire le volume de papier utilisé par tête, à mesurer annuellement, premier rapport à produire le : • 1er novembre 2004.	**Indicateur de rendement 1.3.1** Volume de papier acheté par tête.

Cible 1.3.2 Inclure des critères « écologiques » dans tous les baux signés par Patrimoine canadien, à mesurer annuellement, premier rapport à produire le : • 1er novembre 2004.	**Indicateur de rendement 1.3.2** Nombre et pourcentage de baux immobiliers qui comprennent des critères « écologiques ».
Cible 1.3.3 Intégrer des critères « écologiques » dans les projets de rénovation et de construction au cours de l'étape de la conception, à mesurer annuellement, premier rapport à produire le : • 1er novembre 2004.	**Indicateur de rendement 1.3.3** Nombre et pourcentage de projets de construction et de renovation qui comprennent des critères « écologiques ».

Objectifs à long terme

Les cibles actuelles établissent une bonne voie pour les activités à venir pour appuyer le but 1. À l'avenir, le Ministère sera bien placé pour continuer à déterminer de nouvelles possibilités et à tirer leçon des succès et des défis du passé.

BUT 2

Intégrer le développement durable aux programmes et aux politiques du Patrimoine canadien réalisés directement par le Ministère ou à l'aide de partenariats avec d'autres.

Objectif 2.1

Augmenter la sensibilisation de la clientèle sur la façon qu'ils peuvent intégrer le développement durable dans la réalisation des projets financés par Patrimoine canadien.

Cible 2.1.1 Distribuer la boîte d'outils environnementale de Sports Canada pour la gestion des événements aux organisations sportives du Canada, à mesurer annuellement, premier rapport à produire le : • 1er novembre 2004.	**Indicateur de rendement 2.2.1** Le nombre d'organisations sportives mises au courant de l'existence de la trousse d'outils à l'aide du courriel ou d'autres méthodes. Le nombre de trousses d'outils téléchargées.
Cible 2.1.2 Développer une trousse d'outils sur le développement durable pour la gestion des événements pour les organisations culturelles au Canada, d'ici le : • 31 mars 2005.	**Indicateur de rendement 2.2.2** L'existence d'une trousse d'outils, peut-être basée sur la trousse d'outils de Sports Canada, prête à être distribuée.
Cible 2.1.3 Distribuer la trousse d'outils sur le développement durable pour la gestion des événements aux organisations culturelles au Canada, à mesurer annuellement, premier rapport à produire le : • 1er juin 2005.	**Indicateur de rendement 2.2.3** Le nombre d'organisations culturelles mises au courant de l'existence de la trousse d'outils à l'aide du courriel ou d'autres méthodes. Le nombre de trousses d'outils téléchargées.

Objectifs à long terme

Les cibles actuelles vont créer la capacité de développement durable dans les organisations clientes avec lesquelles nous travaillons. La communication avec nos clients nous permettra d'évaluer notre progrès en vue de cet objectif et nous permettra de nous ajuster pour surmonter nos défis à venir dans ce domaine.

Objectif 2.2
Intégrer les principes de développement durable dans la conception et la réalisation des Jeux olympiques à Vancouver en 2010.

Cible 2.2.1	Indicateur de rendement 2.2.1
Effectuer des évaluations environnementales pour tous les projets directement liés aux Olympiques d'hiver à Vancouver en 2010 là où le gouvernement fédéral a le pouvoir, à mesurer annuellement, production du premier rapport le : • 1er novembre 2004.	Le nombre d'évaluations environnementales réalisées pour les projets qui sont directement liés aux Olympiques d'hiver à Vancouver en 2010 et pour lesquels le gouvernement fédéral est le fondé de pouvoir.
Cible 2.2.2	**Indicateur de rendement 2.2.2**
Développer une série de principes de développement durable qui peuvent s'appliquer à la conception et à la réalisation des Olympiques d'hiver à Vancouver en 2010, d'ici le : • 31 mars 2005.	Principes de développement durable pour les Olympiques d'hiver à Vancouver en 2010.

Objectifs à long terme

Les cibles actuelles nous permettront d'établir la base adéquate pour l'intégration complète des principes de développement durable dans la conception et la réalisation des Olympiques d'hiver à Vancouver en 2010. Le travail coïncidera au travail sur la définition réalisé en fonction de la **Cible 3.1.1**, et assurera que des engagements plus détaillés pourront être inclus dans la SDD 2007–2009. Des évaluations environnementales seront réalisées sur une base continue pendant toute la durée du projet.

Objectif 2.3
Améliorer l'écoefficacité du portefeuille du Patrimoine canadien.

Cible 2.3.1	Indicateur de rendement 2.3.1
Consulter au sujet des approches possibles auprès des agences et des sociétés d'État dans le portefeuille du Patrimoine canadien afin de discuter de la façon par laquelle elles peuvent devenir plus écoefficaces, d'ici le : • 31 mars 2005.	Un rapport résumant les constatations de la consultation et identifiant les domaines possibles d'activités de collaboration.

Objectifs à long terme

Les agences et sociétés d'État faisant partie du portefeuille du Patrimoine canadien sont des institutions importantes au sein de la société canadienne, et plusieurs d'entre elles sont dans la mire du public chaque jour. Elles ont l'occasion d'être des leaders au sein de nos collectivités. Les cibles actuelles se veulent un effort en vue de concentrer l'attention sur les composantes de l'écoefficacité : la consommation de l'énergie, l'utilisation de l'eau et la production de déchets. Ce processus d'engagement entraînera une plus grande sensibilisation sur les niveaux actuels d'écoefficacité et sur la possibilité d'améliorations à venir. On prévoit que cet effort indiquera la voie en direction des objectifs à long terme concentrés sur des activités de collaboration et une amélioration maximale.

BUT 3

Intégrer les dimensions sociales et culturelles à la vision plus large du gouvernement en matière de développement durable au Canada.

Objectif 3.1

Mieux comprendre les dimensions sociales et culturelles du développement durable.

Cible 3.1.1 Établir une vision pour le développement durable pour Patrimoine canadien, d'ici le : • 31 mars 2005.	**Indicateur de rendement 3.1.1** Une vision du développement durable pour Patrimoine canadien, approuvée par la haute direction.
Cible 3.1.2 Développer la première étape d'un plan d'action pour intégrer cette vision du développement durable dans le contexte des opérations, programmes et politiques du Patrimoine canadien, d'ici le : • 31 mars 2006.	**Indicateur de rendement 3.1.2** Rapports définissant le développement durable, dans le contexte des opérations, programmes et politiques du Patrimoine canadien.
Cible 3.1.3 Participer à au moins deux projets interministériels pour améliorer la compréhension du rôle du ministère dans le soutien des dimensions sociales et culturelles du développement durable, d'ici le : • 1er juin 2006.	**Indicateur de rendement 3.1.3** Nombre d'événements interministériels de création de la sensibilisation auxquels participe Patrimoine canadien.

Objectifs à long terme

Patrimoine canadien contribue au développement durable de nombreuses façons. Le travail récent sur la définition du développement durable dans le contexte des opérations, programmes et politiques du Patrimoine canadien confirme cet énoncé. Lorsque nous aurons une vision solide et une définition correspondante, nous pourrons examiner les nombreux aspects de notre travail pour clarifier davantage nos contributions au développement durable et identifier des possibilités supplémentaires pour la SDD 2007–2009 et plus loin.

6.0 Participer à une approche au développement durable à l'échelle du gouvernement

Au fur et à mesure que nous avancerons avec la Stratégie de développement durable 2004 – 2006 pour Patrimoine canadien, il sera important que nous progressions dans le contexte des activités réalisées à travers le gouvernement fédéral qui contribuent globalement au développement durable.

Comme la compréhension des ministères en matière de développement durable a évolué depuis le dépôt des premières stratégies de développement durable en 1997, un certain nombre de groupes de travail interministériels ont été établis pour examiner des facettes spécifiques du développement durable dans le domaine fédéral.

Plusieurs ministères fédéraux, y compris Patrimoine canadien, ont travaillé ensemble comme groupe de travail sur le développement durable social et culturel afin d'explorer les dimensions sociales et culturelles du développement durable.

Certaines activités entreprises par le groupe de travail au cours des trois dernières années comprennent : le mandat de produire un document de recherche universitaire évaluant les perspectives du développement durable social et culturel et l'organisation d'un atelier qui a eu lieu en mars 2003. Des représentants des ministères fédéraux ainsi que des membres du monde universitaire ont assisté à l'atelier. Il a servi à examiner des questions telles que le leadership, la gouvernance et le processus décisionnel ayant trait aux aspects culturels et sociaux du développement durable dans le gouvernement fédéral, les liens entre le capital naturel et le capital social et les collectivités durables.

Dans la présente stratégie, les engagements de Patrimoine canadien placent clairement l'accent sur l'acquisition d'une meilleure compréhension de la façon dont nous contribuons aux dimensions sociales et culturelles du développement durable. Nous poursuivrons le travail déjà fait par le groupe de travail sur le développement durable social et culturel et nous continuerons de participer aux discussions portant sur ce sujet important au sein du gouvernement fédéral.

Patrimoine canadien est aussi un participant actif dans l'Initiative fédérale prêcher par l'exemple sur le plan de la durabilité, une initiative interministérielle établie pour distinguer et coordonner les différentes possibilités pour faire progresser l'engagement fédéral dans son rôle de leader dans le domaine du développement durable. L'« Initiative fédérale prêcher par l'exemple sur le plan de la durabilité » surveille l'initiative de Développement durable dans les opérations du gouvernement (DDOG) et l'Initiative fédérale prêche par l'exemple (IFPPE). Notre organisme travaille avec d'autres ministères et agences participant à l'Initiative fédérale prêcher par l'exemple en vue d'adopter des méthodes communes de mesure et de production de rapports. Notre travail interministériel à cet égard est cohérent avec et appuie les engagements de la présente stratégie de développement durable en vue de réduire les impacts de nos opérations internes sur l'environnement.

7.0 Conclusion

Une mosaïque est une analogie adéquate pour le consensus naissant sur le développement durable au sein de la collectivité du gouvernement fédéral. Chaque ministère a son propre mandat unique et plusieurs font des contributions au développement durable au Canada grâce à leurs programmes et à leurs politiques.

En reconnaissant les dimensions sociales et culturelles du développement durable, nous pouvons élargir le soutien pour les activités pertinentes et éventuellement adopter une définition plus claire des collectivités durables. En fin de compte, une concentration communautaire pourra peut être s'avérer plus significative pour les Canadiennes et les Canadiens parce qu'elle aura le pouvoir de fournir des exemples vécus tangibles et réels de développement durable.

Nos engagements pour les trois prochaines années se concentrent sur nos opérations internes, sur le travail avec nos clients et sur les organisations faisant partie du portefeuille du Patrimoine canadien ainsi que sur la poursuite du travail avec d'autres ministères sur la dimension sociale du développement durable. Nous avons aussi examiné nos objectifs à plus long terme et intégré des étapes de développement de la capacité dans la présente SDD qui ouvriront la voie aux succès à venir.

À plus grande échelle, nous planifions aller de l'avant dans quatre orientations principales.

- **Continuer de remplir notre rôle de pièce culturelle de la mosaïque du développement durable au Canada** assurera que la culture demeure une partie intégrante du bien-être social et des dimensions sociales du développement durable.
- **Participer au processus de développement de la capacité dans les collectivités autochtones** facilitera le soutien clair des initiatives pour préserver le patrimoine et les langues autochtones, non seulement dans les réserves mais aussi dans les centres urbains.
- **Assumer le leadership pour la dimension sociale du développement durable** appuiera les efforts en vue de finaliser la position du Gouvernement du Canada en matière de développement durable.
- **Devenir plus écoefficace dans la réalisation de nos programmes** servira à réduire notre impact sur l'environnement et à appuyer des programmes importants comme nos efforts en vue de réaliser nos engagements dans le cadre du Protocole de Kyoto.

ANNEXE A—évaluation de la sdd 2001–2003

L'étendue de notre évaluation

Avant d'élaborer la SDD 2004–2006, nous avons effectué une évaluation de la SDD 2001–2003 afin de déterminer les domaines de forces et les domaines d'améliorations possibles. L'évaluation s'est concentrée sur les exigences et recommandations clés établies par le Commissaire à l'environnement et au développement durable, le modèle original pour l'élaboration de la SDD *(Guide de l'écogouvernement)* et le système de gestion environnementale (SGE) standard ISO 14001.

L'évaluation de la SDD 2001–2003 a été réalisée par un tiers pour le compte du Patrimoine canadien. Des documents de preuve ont été recueillis et examinés. Les observations ont été documentées et la conformité aux critères a été évaluée. Un rapport final a été produit énonçant les exigences, la preuve étudiée, les observations et les recommandations. Les constatations de ce rapport et la réaction du Patrimoine canadien sont résumées plus loin.

Progrès par rapport aux buts, objectifs et cibles

La SDD 2001–2003 établit trois grands buts, chacun appuyé par une série d'objectifs, de mesures de rendement, de cibles et d'activités.

Le premier but était de **minimiser les impacts biophysiques nuisibles des opérations internes,** surtout en améliorant la sensibilisation des employés sur la façon d'atteindre ce but, en choisissant des biens et services écologiques et en utilisant avec une plus grande efficience les ressources matérielles.

Le deuxième but visait à **minimiser les impacts biophysiques nuisibles liés aux politiques et aux programmes du Patrimoine canadien.** Le but est d'assurer que les politiques et programmes du Ministère contribuent à un environnement social et culturel de qualité pour les Canadiennes et les Canadiens, sans compromettre l'environnement biophysique dans lequel ils habitent. Ce but devait être réalisé à l'aide d'une évaluation des questions entourant ces impacts possibles et le développement, en collaboration avec les clients et les intervenants, d'outils et de plans pour minimiser de tels impacts.

Le troisième but était de **contribuer à une meilleure compréhension des dimensions sociales et culturelles du développement durable dans un contexte canadien,** surtout grâce à la recherche interministérielle et au dialogue avec des spécialistes. Ce but tente aussi de promouvoir le développement durable afin qu'il soit de plus en plus compris et accepté comme caractéristique clé qui définit le Canada.

Lors du dépôt de la stratégie, un groupe de travail sur le développement durable a élaboré le *Plan de mise en œuvre de la SDD 2001–2003*, un document précisant les tâches et l'évaluation des ressources financières nécessaires pour chaque activité.

Même si les directions du Ministère ont peut être progressé en vue de la réalisation des engagements en matière de SDD au cours des trois dernières années, aucun effort centralisé de surveillance n'a été déployé. Le progrès réalisé pour réaliser les engagements de la SDD 2001–2003 n'est pas clair.

Répondre aux attentes du CEDD

Recommandation	Constatation	Activité de Patrimoine canadien	État
Le Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD) a précisé que les stratégies doivent tenir compte de la période au-delà de l'horizon de trois ans et présenter une perspective stratégique à long terme.	Il s'agit d'une nouvelle exigence. Un énoncé de vision n'avait pas été développé pour la SDD 2001–2003.	• Pour l'analyse de la question 2003, on a demandé aux employés du Patrimoine canadien d'imaginer le Canada dans 20 ans si les résultats de développement durables sont réalisés. • Patrimoine canadien est en train de développer une vision. • Les engagements de la SDD 2004–2006 comprennent l'identification d'objectifs à long terme.	Amorcé
Les ministères doivent effectuer une étude de la question.	Le Ministère a effectué une étude de la question.	• L'analyse de la question 2003 examine les documents ministériels et de l'extérieur, elle comprend des interviews de membres du personnel et elle aborde les possibilités et les contraintes au sujet de l'avancement du développement durable.	Fait
Les objectifs et les cibles doivent être énoncés en langage simple et clair, ils doivent être mesurables et assortis de délais précis et leur nombre doit être raisonnable.	Les cibles de la SDD 2001–2003 étaient bien développées. Elles sont claires, mesurables et axées sur les résultats.	• Les cibles pour la SDD 2004–2006 satisfont aussi les critères précisés.	Fait
Dans le passé, le CEDD a noté des carences significatives dans les systèmes de gestion des SDD, entraînant un manque d'habileté à donner suite aux engagements des SDD.	Un système de gestion pour appuyer la SDD n'a pas encore été développé.	• Patrimoine canadien entreprend une initiative afin de moderniser et d'améliorer les pratiques de gestion de la SDD.	Amorcé
Le Rapport 2001 du CEDD note que « la plupart des ministères ont eu peu de formation systématique ou aucune formation systématique et n'ont pas	Les besoins en formation pour appuyer la SDD n'ont pas encore été déterminés ni abordés.	• Patrimoine canadien devra évaluer des approches supplémentaires pour la formation, la sensibilisation et des communications pour l'avenir. Toutefois, ce travail pourra seulement commencer lorsque nous	Amorcé

Recommandation	Constatation	Activité de Patrimoine canadien	État
systématiquement déterminé les besoins en formation au sein du ministère. »		aurons défini le développement durable dans un contexte ministériel et que nous aurons établi complètement sa place dans la vision plus large du développement durable du Gouvernement du Canada.	
Un cadre de mesure du rendement doit être instauré et il doit fonctionner.	Un processus pour la surveillance et la mesure des engagments de la SDD n'a pas encore été développé.	• Patrimoine canadien instaure des cadres améliorés pour la surveillance et l'imputabilité de ses principaux programmes et initiatives. • Un cadre de mesure du rendement pour les engagements de la SDD sera établi avec l'aide de la direction générale de l'examen ministériel du ministère.	Amorcé
Le Rapport 2001 du CEDD précise que « La vérification interne ne peut pas assurer la capacité de gestion, mais elle est une composante essentielle pour évaluer les processus de gestion et identifier les lacunes qui pourraient nuire à l'atteinte des résultats. »	Une vérification interne de la SDD 2001–2003 n'a pas été réalisée.	• Patrimoine canadien adopte une approche plus stratégique à la planification de la vérification et de l'évaluation.	Amorcé
La haute direction doit examiner le système de gestion et assurer que les étapes importantes de la mise en œuvre sont réalisées.	La haute direction a étudié le texte sur les activités de développement durable dans les Rapports ministériels sur le rendement.	• Patrimoine canadien adopte des cadres améliorés pour la surveillance, l'évaluation et la responsabilisation.	Amorcé
À partir du Rapport ministériel sur le rendement 2002–2003, les ministères sont priés de fournir des rapports d'étapes plus détaillés pour compléter les résumés d'une page dans le Rapport ministériel sur le rendement.	Cette approche détaillée pour rendre compte du rendement ministériel pour la SDD n'a pas encore été mise en oeuvre.	• Patrimoine canadien instaure des cadres améliorés pour la surveillance et la production de rapports, à quel moment les rapports sur les progrès pourront être évalués.	Amorcé

Influence de la SDD 2001–2003 sur d'autres documents et strtégies de planification

Plusieurs activités entreprises par le Ministère dans la poursuite de son mandat contribuent au développement, qui dans le sens le plus large du mot, est durable. En fait, ses quatre objectifs stratégiques ou « piliers » — contenu canadien, participation et engagement dans le domaine culturel, en relation les uns avec les autres et citoyenneté active et participation communautaire — contribuent à la dimension sociale du développement durable. Pour compléter ce travail en cours, le Ministère a concentré ses dernières SDD sur des activités offrant la possibilité d'avoir une incidence sur l'environnement biophysique. Les engagements de la SDD 2004–2006 comprennent des efforts en vue de conclure des partenariats avec les clients — un accent qui pourrait influencer la réalisation des programmes. Pour réaliser ce but, il sera essentiel d'assurer que nos bureaux régionaux, qui sont responsables d'une grande partie de la réalisation des programmes du ministère et des contacts avec les clients sont impliqués de façon significative.

Le Ministère travaille aussi plus étroitement avec les domaines de programmes afin de comprendre comment l'atteinte des résultats stratégiques soutiendra l'atteinte des résultats pour des thèmes horizontaux plus larges comme les collectivités durables, et intégrera ces éléments dans la prochaine SDD.

Évolution des circonstances ayant une incidence sur Patrimoine canadien

L'évolution des circonstances affectera la façon par laquelle un ministère pourra intégrer le développement durable à ses programmes, politiques et opérations. Les changements apportés aux orientations politiques, aux activités ministérielles, aux lois et aux intérêts des intervenants pourraient nécessiter des ajustements de la façon adoptée par le Ministère pour aborder la mise en œuvre et la réalisation de ses engagements en matière de développement durable.

L'étude de la question 2003 a examiné un certain nombre de questions auxquelles le Ministère fait face et a souligné les circonstances en évolution.

- Une augmentation rapide de l'immigration et de l'établissement des non Européens dans les grands centres urbains pose un défi à nos institutions culturelles actuelles et élargit notre définition de ce qui constitue une collectivité. Les collectivités durables devront placer un accent sur les collectivités urbaines et sur l'importance de la culture et du patrimoine comme facteurs de bien-être social.
- Dans les régions rurales, les musées sont menacés d'extinction. Le maintien de collectivités rurales durables exigera des programmes conçus pour assurer que la culture demeure accessible dans les régions rurales.
- L'Internet présente d'incroyables possibilités pour que Patrimoine canadien étende son rayonnement et augmente le volume d'information qui est accessible. À l'avenir, il faudra tenir compte des contributions des collections sur Internet pour les collectivités durables.
- Jouer le rôle d'hôte pour les jeux Olympiques d'hiver en 2010 donnera au Canada la chance de montrer au monde qu'il est capable d'organiser les jeux d'une façon vraiment durable. Ceci entraînera non seulement des avantages incroyables à l'événement mais cette activité pourra aussi avoir des retombées en matière de leçons apprises qui pourraient être utilisées pour des situations futures.
- L'accent que nous plaçons sur la cohésion sociale et les indicateurs recueillis pour déterminer les failles économiques et sociales clés pourrait s'avérer utile dans le cadre de nos efforts continus visant à définir le développement durable.

Caractère adéquat de la SDD SDS 2001–2003 comme modèle pour la SDD 2004–2006

En se fondant sur les constatations de l'évaluation, la SDD 2001–2003 continue à former un modèle adéquat pour la SDD 2004–2006. La SDD 2001–2003 respecte le format demandé, elle aborde les questions soulignées par le CEDD et forme une base solide pour la mesure du rendement. En général, les engagements sont clairs, mesurables,

assortis de délais précis et axés sur les résultats. La SDD souligne la collaboration avec d'autres ministères pour des thèmes et initiatives à l'échelle du gouvernement. Une SDD 2004 – 2006, fondée sur ce modèle et jumelée à un soutien plus énergique pour la mise en œuvre, aidera Patrimoine canadien à progresser dans le domaine du développement durable.